

RAUL DE ARRAGA PLESSY

15 rue de l'abbaye.

28 octobre 1927

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous renvoyer le bulletin ci-joint, mentionnant les traitements fictifs à admettre dans le calcul de la révision de pension de survie. M. Fierens Gevaert est décédé le 16 décembre 1926. Le dernier arrêté fixant son traitement à 26.000 était du 31 mars 1925. J'ignore les raisons qui ont déterminé le chiffre de 65.000 frs fixé par l'administration centrale. Normalement, M. Fierens Gevaert aurait dû recevoir une augmentation biennale de 2.000 frs au 1.7.1926. De la sorte le traitement péréquaté fictif de 70.00 frs aurait pu lui être attribué.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Conservateur en chef,

L. D.

A Monsieur le Ministre
de l'Instruction Publique
à Bruxelles.

MINISTÈRE
de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Direction Générale
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION

° SECTION

N° 10110

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'administration

I ANNEXE

7

Bruxelles, le 10. IX. 1937 193
52, Boulevard du Régent.

Monsieur le Conservateur en Chef,

En vous communiquant la copie du bulletin ci-joint, mentionnant les traitements fictifs à admettre dans le calcul de la révision de pension de survie, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Cour des Comptes a exprimé le désir de connaître les raisons pour lesquelles le traitement de 70.000 frs n'a pas été attribué à feu M. Fierens, à partir du 1 janvier 1925.

Je vous saurais gré de me mettre à même de répondre à cette observation.

Pour le Ministre:
Le Directeur délégué,

F. Van Hecke

F. Van Hecke.

A Monsieur le Conservateur en Chef
des musées royaux des beaux-Arts de Belgique,
à Bruxelles.

Cher Monsieur Demeter,

Le 5-7. 27 = M^r Fievers
donne le prix en
francs à 14.4. fr

Voici comment je vous conseille de procéder.
Dressez un état, en double, conformément aux règles
établies, -e. a. d. en y indiquant les indemnités de
séjour auxquelles M^r Fievers avait droit pour un
voyage à l'étranger (27.50 fr. par jour + 30 fr. par nuit).

Détaillez ensuite, sur le même état, les dépenses réelles
faites, joignez les notes d'hôtel et autres, ainsi que les talons
de billets forcéitaires. Faites signer le deux états par
les héritiers de feu M^r Fievers et envoyez-les moi. Je les
ferai approuver par M^r le Ministre, puis liquider.

Bien à vous,
M. de Lamoignon

So 87

*à la
vente Amsterdam
9/10/1920*

Cher Monsieur Pinchart

Voici les documents pour dresser l'état de frais
de voyage de feu M. Fierens-Gevaert à Amsterdam
en 1926.

Voulez vous bien m'indiquer comment cet état
doit être dressé pour que Mme Fierens-Gevaert en
obtienne au plus vite le paiement.

La majeure partie des frais ont été faits en
florins: Hotel 6 fl 50

déjeuner 3 60

déjeuner
train 4 25

I coupon
aller 8 fl 50

II coupon
retour 8 fl 30

Pouvez vous me faire répondre au plus tôt s.v.p.
ou me convoquer pour régler la question.
Bien dévoué

·MUSEE ROYAL·
·DES BEAUX ARTS·
·DE BELGIQUE·

·CABINET DU·
·CONSERVATEUR·
·EN CHEF·

Urgent 2/28

Monsieur Pinchart

Voici les documents pour dresser l'état de frais de voyage de feu M. Fierens-Gevaert à Amsterdam en 1926.

Veuillez vous bien m'indiquer comment cet état doit être dressé pour que Mme Fierens-Gevaert en obtienne au plus vite le paiement.

La majeure partie des frais ont été faits en

florins: Hotel 6 fl 50

déjeuner 3 60

déjeuner
train 4 25

I coupon
aller 8 fl 30

II coupon
retour 8 fl 30

Pouvez vous me faire répondre au plus tôt s.v.p.
ou me convoquer pour régler la question.
Bien dévoué

De Meester

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION :

Bruxelles, le 27 janvier 1927.
16, Boulevard de Waterloo.

M. Bismuth

N^o 1035

ANNEXE

Jambelle

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour information la copie ci-jointe d'une lettre de Mr. le notaire Taymans, chargé de liquider la succession de Mr. Fierens-Gevaert. Je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir les pièces comptables qui doivent me permettre de liquider la somme de 500 frs. restant due aux héritiers de Mr. Fierens Gevaert.-

Pour le Ministre :
Le Directeur délégué,

P. Lambolla

A Monsieur le Conservateur en chef du Musée royal des Beaux Arts de
Belgique.-

Taymans, A.-

Bruxelles, le 24 janvier 1927

Notaire du Roi

Avenue Louise, 137

Bruxelles.-

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je suis chargé de la liquidation de la succession de Monsieur Fierens Gevaert.-

D'après les indications qui m'ont été données il reste dû au défunt par le Ministère des Sciences et des Arts, une somme de 500 francs, montant des débours faits par Monsieur Fierens Gevaert à l'occasion d'un voyage à Amsterdam pour compte du Gouvernement.-

Puis-je vous prier de vouloir bien faire verser cette somme entre mes mains; je puis en donner quittance au nom de la succession et si vous le désirez, je tiens à votre disposition une expédition de l'acte de notoriété attestant le décès et la dévolution de la succession de Monsieur Fierens Gevaert.-

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.-

(Sé) Taymans

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts.-

*Jeune
M. Fierens-Gevaert*

Bruxelles, le 5 février 1927.

Monsieur le Notaire,

Comme suite à votre lettre du 24 janvier 1927, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir nous faire parvenir une expédition de l'acte de notoriété attestant le décès et de la dévolution de la succession de Mr Fierens-Gevaert.

Veillez agréer, Monsieur le Notaire l'assurance de ma considération distinguée.

à Monsieur Taymans

Notaire

Avenue Louise, 137,

Bruxelles.

A. TAYMANS
NOTAIRE
AVENUE LOUISE, 137
BRUXELLES

Le 24 Janvier 1927.

Monsieur le Conservateur en Chef des Musées de
Bruxelles,

BRUXELLES.

M. Fierens 19/1

Monsieur,

Chargé de la liquidation de la succession de Monsieur Fierens-Gevaert, j'ai l'honneur de vous prier de me faire savoir s'il reste dû au défunt des émoluments afférents à sa qualité de Conservateur en Chef des Musées du Cinquantenaire. Le cas échéant, j'aurai l'honneur de vous envoyer une expédition, de l'acte de notoriété attestant le décès et la dévolution de la succession du défunt.

X

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Taymans

MINISTÈRE
DES
SCIENCES et des ARTS

ADMINISTRATION

B.A.-

Section

N° 1095

ANNEXE

Janvier
3

Bruxelles, le 26 avril 1927

*Jour
Travail
Naumie
de 18/5-27*

2002 18/5-27

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai l'honneur de vous renvoyer les déclarations de paiement ci-jointes en vous priant de bien vouloir les transmettre, pour paiement, à Mme Vve Fierens-Gevaert.-

La présente fait suite à votre lettre du 14 avril dernier.-

Pour le Ministre :

Le Directeur Général,

P. Lambotte

A Monsieur le Conservateur en chef du Musée royal des Beaux Arts
de Belgique.-

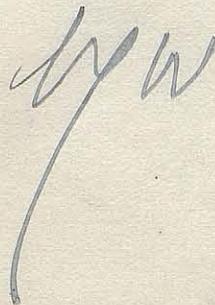
Bruxelles, le 16 mars 1927.

Messieurs,

Lors de la disparition si soudaine de notre regretté conservateur en chef, Mr Pierens-Gevaert, vous avez bien voulu envoyer vos vives condoléances à la Commission directrice et administrative du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique. Celle-ci en sa séance du 14 mars, a pris connaissance de la lettre par laquelle Mr le Conservateur Cornette s'est fait l'interprète de vos sentiments. Notre collègue a été très touché de ce témoignage de sympathie et il m'a prié de vous adresser, en son nom, ses sentiments les plus sincères. Vous voudrez bien exprimer également toute notre gratitude à Mr le Conservateur Cornette et à son adjoint, Mr Muls.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président de la Commission directrice et administrative,



à Messieurs les Président et Membres de la Commission
du Musée Royal des Beaux-Arts

ANVERS.

KONINKLIJK MUSEUM
VAN SCHOONE KUNSTEN
ANTWERPEN



MUSÉE ROYAL
DES BEAUX-ARTS
ANVERS

Anvers, le 18 décembre 1926.

à la Commission des Musées Royaux de Bruxelles,

Bruxelles.

Messieurs,

Les membres de la Commission du Musée Royal d'Anvers ont été très péniblement surpris d'apprendre le décès foudroyant de M. le Conservateur en chef H. Fierens-Gevaert et me chargent de vous présenter l'expression de leurs vives condoléances. La disparition de votre Conservateur en chef, cet érudit éminent qui fut à la fois un artiste très doué et un fonctionnaire exemplaire, constitue la plus grave des pertes pour vos Musées et sera vivement déplorée par le monde artistique auquel il a rendu tant de services. Les jeunes artistes surtout perdent un ami plein de sollicitude pour leurs efforts et un conseil dont les précieux avis furent pour eux un guide si sûr.

Veillez aussi, Messieurs, accepter mes plus sincères condoléances personnelles ainsi que celles de mon collaborateur M. J. Muls.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Conservateur,

Ass. Bouette

ADMINISTRATION

DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES
BEHEER VAN TELEGRAFEN EN TELEFONEN

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

ARRIVÉ à

BRUXELLES - LOUISE

T 17 XII 1926 T

BRUSSEL LOUISAVIJK

à 19.40 h.
te u.

banque
Av Louise 549
PR

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).

Luidens art. 6 van de wet van 1 Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst van de private telegrammen.

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé
Meest voorkomende diensaanwijzingen die, desgevallend, voluit of verkort bovenaan het adres worden geschreven.

D { Télec. urgent
Dringend teleg.

RP { Réponse payée
Antwoord betaald

XP { Exprès payé
Bode betaald

PC { Télec. avec accusé de réception télégraphique
Teleg. met kennisgeving van ontvangst telegraaf

PCP { Télec. avec accusé de réception postal
Teleg. met kennisgeving van ontvangst post

Déposé à
A fgegeven te

Milano

à 19.40
te

N 55399

*J'apprends ce moment mort cher ami
fiévreux je vaict deviller présenter mes sincères
condoliances et envoyer si possible fleurs aux
funérailles au nom galerie Pesaro que comme
niquant frais salutations
Pesaro.*

Série (Reken) G. n° 7. — Lot 4. Bon 502-1036. (K. d. d. u. k. k. r. m. G. e. n. t.)

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES
BEHEER VAN TELEGRAFEN EN TELEFONEN

BRUXELLES CENTRAL
TOEGEKOMEN te
17 XII 1925
BRUSSEL CENTRAAL

à 13/10
te H. u.

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

Fierens gewaacht
Rue du Musée
Bruxelles

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).

Luidens art. 6 van de wet van 1 Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst van de private telegrammen.

Indications de service les plus usitées : D { Télég. urgent RP { Réponse payée XP { Exprès payé PC { Tél. avec accusé de récept.
Meest voorkomende dienstaanwijzingen : D { Dringend teleg. RP { Antwoord betaald XP { Bode betaald PC { Tel. met kennisg. van onto.

En cas d'erreur supposée, s'adresser au bureau télégraphique. | Toute réclamation doit être accompagnée du télégramme.
In geval van veronderstelde missing, zich tot het telegraafkantoor wenden. | Iedere naarsag moet vergezeld zijn van het telegram.

Déposé à
Afgegeven te

Etichove

à
te

13/10

N

condoléances chrétiennes

Salénius Debaedeleer

Paris 22/12.1926

Cher Monsieur Baudier, Nous arrivons
de Gap où nous avons assisté aux derniers
moments de ma chère maman. En
retrouant nous ~~si~~ toujours dans la fassette
l'annonce de la mort de votre président
M. Fierens-Levert. Nous, en somme, nous
lourendement frappé et vous prions de

hein veuloir présenter à sa famille
ainsi qu'aux membres du Comité des
A. G. nos plus sincères condoléances

Mais et Lise Salvaneschi



Kunsthalle Basel

20 décembre 1926

Cher Monsieur Laes,

Vous avez perdu subitement votre chef,
comme je viens d'apprendre. Recevez vous aussi
mes sincères condoléances! Quel homme de
vigueur infatigable et de vitalité toujours
~~et~~ jéréme et vous paraissait, ce Monsieur
Fierens - Gevaert quand on le rencontrait,
quand on l'entendait parler, en conférence
ou en société! Fini, brisé, gauche par la
mort comme le dit le poème du moyen-âge!

Prenez pour vous-même, cher Monsieur
Laes, un amical souvenir et tous mes
vœux pour l'année qui approche

G. Barth, conservateur

Trop tard même de remercier M. Fierens du catalogue
qu'il vient de m'envoyer!

Telegramme: 19.12.26

Stato Direzione Musei Regni
Bruxelles

St. Bruxelles, Colonia Arualdi 4, 42, 19,
10 H. 30

A cette direction, à mes collègues, à la
famille l'expression de tout mon regret
pour la mort de Tizian, fervent, maître
incomparable, écrivain puissant, aussi
loyal de l'Italie.

Direttore incaricato Regia Galleria
Borghese. Bertini Calosso.

Renvi a bitigi a
Olivier 29/12

Musei Bruxelles bertini 19.12.26

a 11.28.

FIERENS-GEVAERT

Malgré le proverbe latin, celui qui vient de disparaître si brusquement n'aura pas, de louanges, un concert unanime. L'art redoutable du critique ne s'exerce pas sans créer de vifs déplaisirs et même des ressentiments. Doublée d'une fonction officielle, la critique rend l'artiste particulièrement impatient. Par sa nature même, le créateur ne souffre pas la discussion et l'analyse. Avec une probité intégrale et une érudition incontestable, Fierens-Gevaert a exercé son ministère. Artiste lui-même à ses débuts, devenu, par la grâce d'Eros, gendre du grand maître de l'harmonie en ce pays, il travailla toujours avec un grand souci de la recherche du Beau. Dans ses jeunes années, il écrivit au « Journal des Débats » honneur envié, et ce qui prouve tout au moins sa connaissance de la langue française car, dans cette grave maison, on respecte les bonnes traditions. Le fils, aujourd'hui, y a remplacé le père. De ce séjour à Paris, Fierens-Gevaert avait acquis plus de finesse et la facilité de s'exprimer avec goût et clarté. Souhaitons que son successeur ne soit pas quelque béotien agréable au cœur d'un ministre sectaire.

Bruxelles, le 12 janvier 1927.

Mon cher Collègue,

J'ai oublié de vous demander, ce matin, si vous n'avez pas l'intention de participer aux frais de la couronne déposée à la mortuaire de Mr Pierens-Cevaert, au nom du " Personnel du Musée Royal des Beaux-Arts ?

La facture se monte à Frs 770, le petit personnel du Musée a versé environ 260 Frs. Laes et Deme^{ter} chacun 100 Frs. J'attends le retour de Mlle Devigne pour fixer sa quote-part, et je ferai la différence.

Merci d'avance et croyez-moi, mon cher Collègue,
cordialement vôtre,

à Monsieur Grégoire Le Roy

Conservateur du Musée Wiertz

rue Vauthier, 62,

Ixelles.

Bruxelles, le 20 janvier 1927.

Mon cher Collègue,

Nous vous remercions bien vivement du télégramme de sympathie que vous nous avez adressé, en même temps qu'à la famille Fierens-Gevaert, lors de la disparition si brusque de notre éminent Conservateur en chef. Parmi les nombreuses amitiés qu'il avait trouvées en Italie, patrie de l'art, et qui était pour lui comme une seconde patrie, vous savez combien il estimait la vôtre, grâce à une parfaite compréhension réciproque et à un enthousiasme commun pour des entreprises généreuses de rapprochement esthétique entre nos deux pays ! Nous ne manquerons pas de nous en souvenir.

Croyez, mon cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Le Conservateur,

à Monsieur Bertini Calosso

Direttore della Regia Gallerie Borghese

Rome.

Bruxelles, le 20 janvier 1927.

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions vivement des condoléances que vous voulez bien adresser au Musée Royal des Beaux-Arts en même temps qu'à la famille Pierens-Gevaert à qui elles seront transmises.

Vous évoquez à propos de sa brusque disparition l'un des épisodes les plus méritoires de la carrière de notre regretté Conservateur en chef : son énergique intervention qui permit aux trésors d'art du Nord de la France de trouver un abri au Musée de Bruxelles pendant les journées tragiques de novembre 1918. Soyez persuadé que, de notre côté, nous n'oublions pas les circonstances qui nous mirent ainsi en relation d'étroite sympathie avec la ville de Cambrai si durement éprouvée par la guerre.

Agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur,

à Monsieur le Maire de

Cambrai (Nord)

France.

Cambrai, le 17 Janvier 1927



MAIRIE
DE
CAMBRAI
(NORD)

Bureau Militaire
et des Ecoles



A Monsieur BAUTIER
Attaché à la Direction générale des Musées
Royaux de Belgique

à BRUXELLES

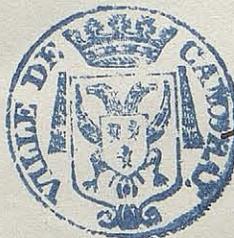
Monsieur,

Nous avons appris, avec peine, la mort de Monsieur FIERENS-GEVAERT, Secrétaire général des Musées Royaux de Belgique, qui a rendu des services tout particuliers à la Ville de Cambrai, en arrêtant à Bruxelles la péniche qui transportait en Allemagne les oeuvres d'art enlevées par l'ennemi.

Ne connaissant pas l'adresse de Madame FIERENS-GEVAERT, nous vous serions très obligé de bien vouloir lui faire remettre la lettre de condoléances jointe que nous nous permettons de vous adresser.

A l'avance nous vous remercions et vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Maire de Cambrai,



L. Lamy

Bruxelles, le 20 janvier 1927.

Monsieur le Président,

Nous vous remercions vivement des condoléances que vous avez bien voulu exprimer au Musée Royal des Beaux Arts de Belgique à l'occasion du décès de son éminent Conservateur en chef. L'Exposition d'art hongrois moderne organisée à Bruxelles au cours de l'année dernière, sous les auspices de votre Société, avait été pour Mr Pierens-Gevaert une occasion nouvelle d'affirmer sa sympathie pour toute manifestation destinée à faire mieux connaître ici l'art des pays étrangers.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Conservateur,

Szinyei Merse Fal Harsasag

I. Villanyi ut 12.

Budapest. (Hongrie)

SZINYEI MERSE PÁL TÁRSASÁG
Budapest, I. Villányi-út 12.

208/1926.
Sz.M.P.T.

Budapest le 30 Decembre, 1926.

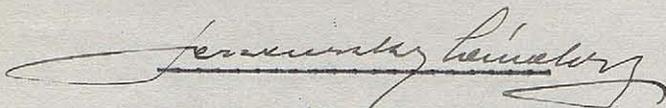
Messieurs,

Nous sommes informés du décès M. Hyppolyte Fierens Gevaert, votre éminent directeur. La Société Szinyei Merse vous exprime ses condoléances pour la grande perte que vous venez d'éprouver et elle assure la Direction qu'elle conservera pieusement son souvenir.

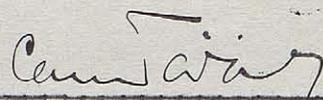
Agréez Messieurs l'assurance de notre parfaite considération.



Le président



Le secrétaire général



Consul général du royaume
de Hongrie,
membre et mandataire per-
manent de la Société
Szinyei Merse en
Belgique

À la Direction du Musée Royal des Beux Arts.

BRUXELLES.

Série (Reeks) G, no. 7. — Lot 4, Bon 564 1926. — G. Piquart, Brux.

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES
BEHEER VAN TELEGRAFEN EN TELEFONEN

ARRIVÉ à TOEGEKOMEN te

RECEIVED
170XII 1926
MUSEI CENTRAL

te

3 h.
u.

Musée

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

IT

DIREZIONE MUSEI D ARTE

BRUXELLES =

Rue du Musée

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851 art. 6).

Luidens art. 6 van de wet van 1 Maart 1851 is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst van de private telegrammen.

Indications de service les plus usitées :
Meest voorkomende dienstwijzingen :

D } Télég. urgent
Dringend teleg.

RP } Réponse payée
Antwoord betaald

XP } Exprès payé
Bode betaald

PC } Tél. avec accusé de réception
Tel. met kennisgev. van ontv.

En cas d'erreur supposée, s'adresser au bureau télégraphique.
In geval van veronderstelde missing, zich tot het telegraafkantor wenden.

Toute réclamation doit être accompagnée du télégramme.
Iedere navraag moet ver gezeld zijn van het telegram.

Déposé à MILANO 1805 34 20 15/25 =

N

LA REALE ACCADEMIA BRERA PROFONDAMENTE COLPITA
IMPREVEDUTA SCOMPARSA CELEBRE PITTORE FIERENS
GEVAERT CUI ERA LEGATA VINCOLI GRANDISSIMA
CONSIDERAZIONE MANDA CODESTA DIREZIONE E FAMIGLIA
CONDOGLIANZE SINCERAMENTE SENTITE = PER PRESIDENTE

LOPEZ =

Musée Moderne

Liste de la souscription ouverte pour l'achat
d'une couronne à la mémoire de Monsieur le
Conservateur en chef.

| <u>Noms</u> | <u>Sommes</u> | |
|-----------------|---------------|--------------|
| Ameuimp x | 5 fr | |
| Deluiche x | 5 fr | |
| Devville x | 5 fr | |
| Friens x | 5 fr | |
| DeBont x | 5 fr | |
| Mercenne x | 5 fr | |
| Wassera x | 5 fr | |
| Morrens x | 3 fr | |
| Van Noorenent x | 5 fr | |
| P. De Gely x | 5 fr | |
| Janssens x | 3 fr | |
| De Boes Louis x | 5 fr | |
| De Ruyss x | 5 fr | |
| Mlle Giet x | 5 fr | |
| V. Frenkel x | 5 fr | |
| | | <u>46 fr</u> |

Sticher

Van Herwegen

Cellard

Ameyelne

5. fr

5. fr

5. fr

5. fr

| 20 fr

Musei Ancien

Liste de souscription ouverte pour
l'achat d'une couronne à la mémoire de
Monsieur le Conservateur en chef.

Noms

Sommes.

| | | |
|------------------|-------|------------------|
| Herrent | 5 fr | |
| Wilmot | 5 frs | |
| Robert | 5 frs | |
| K. V. L. L. | 1 fr | |
| Derooy | 5 fr | |
| Jermann | 5 fr | 10 |
| Beulmans | 5 frs | 20 |
| Sartler | 5 fr | 10 |
| Leuninger | 5 frs | 70 |
| Quatrec | 5 fr | 720 f |
| G. Maysse | 5 fr | |
| J. Boon | 5 fr | |
| Delvoet | 5 fr | Total du |
| Calligny | 2 fr | Musei Ancien |
| Rolland | 3 fr | frs 150- |
| Forscoue | 5 fr | + frs: 15 Wicly |
| Lichterk | 5 fr | + frs: 46 Modern |
| Pobant | 5 fr | 241 frs |
| W. Koling | 5 frs | |
| Pitron | 5 frs | |
| Vandae Slagmolen | 2 fr | |
| Marysse | 5 frs | |

| | |
|--------------|-----------|
| Hallemeersch | 5, francs |
| de Choorens | 5 fr. |
| Rietbo | 5 — |
| de Donnay | 5 — |
| Dendoum | 2 — |
| M. Heymans | 15 fr. |
| Palraersens | 15 fr. |

Musici Vrietz

| | |
|-----------|-----|
| Clendebom | 5 — |
| Chiron | 5 — |
| Stacquet | 5 — |

Je crois que mes paroles au
Musée, ce qui a été écrit, on
dit au sujet de lui. Tierses. feraient
un assez bon modeste hommage à
notre bon / paroles prononcées à la
Réputation assurée.

J. C. W.

Conférences de la diffusion artistique
Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique.

séances du dimanche 26 décembre 1926.

Hommage à
~~ETUDE~~ DE MONSIEUR FIERENS-GEVAERT.

Mesdames, Messieurs

Dès l'instant où Fierens-Gevaert cessa de travailler et de vivre, des voix autorisées se sont élevées pour lui rendre hommage, en Belgique et dans tous les pays où il s'était fait l'ambassadeur de notre art national.

Notre groupe de diffusion artistique, avant de reprendre ses séances interrompues par ~~xxxxxx~~ sa mort m'a fait l'honneur, le douloureux honneur, de me demander ~~de~~ d'évoquer sa personnalité si attachante

Je voudrais résumer en quelques mots ce que M. Fierens-Gevaert fut pour nous, et ce que nous devons continuer de faire en mémoire de lui.

Ce que Fierens-Gevaert fut pour nous, comment le dire sans une émotion poignante. A tous ici, directement ou indirectement, il a donné le meilleur de lui-même. Nous sommes parmi ceux qui l'ont le plus connu et l'ont donc davantage aimé.

C'est à lui que nous devons l'organisation de notre groupe, organisation à laquelle il apporta cette précision méthodique qui prévoyait les moindres détails sans jamais perdre de vue l'ensemble poursuivi. Il fut un réalisateur, parce qu'il fut optimiste et il fut optimiste parce qu'il fut enthousiaste. Il employait pour nous inculquer ses sentiments les armes de son éloquence prenante, son souci de la forme élégante était à lui seul, une leçon. Qu'il parlât comme il y a 23 ans au début du cours d'histoire de l'art (cette pépinière du corps ~~professionnel~~ professoral du groupe de diffusion artistique) qu'il donnât pour quelques élèves seulement une leçon pratique de critique artistique devant un tableau repris dans les réserves du Musée, son style était aussi châtié

et sa parole était aussi vibrante que lorsqu'un auditoire nombreux lui faisait accueil.

Il nous encourageait par sa bienveillante clairvoyance, guidant chacun de nous dans la voie qui lui semblait la meilleure nous faisant faire des recherches personnelles; avec son tempérament généreux et combattif il voulait qu'aucune période de notre art national ne fut laissé dans l'ombre? On ne pouvait se contenter avec lui de rendre hommage aux classiques avérés du XV^e et du XVII^e siècle, il nous faisait étudier les ~~XX^e et le XVIII^e siècles~~ siècles méconnus afin de leur rendre justice (le XVI et le XVIII^e siècles) et lui, sif² ^{artisans}ifévent de notre passé artistique, nous enseignait à suivre d'un œil attentif le mouvement tumultueux de la peinture moderne.

Ce que Fierens-Gevaert a fait pour nous, c'est nous apprendre à voir, à regarder, à comparer. Il a suscité en nous l'émotion esthétique la plus noble de toutes puisqu'elle est désintéressée car elle s'exerce presque exclusivement en dehors de la notion de ~~la~~ propriété.

Son image demeurera toujours attachée à toutes les jouissances artistiques que la beauté nous procurera.

P Ce que nous devons faire en mémoire de Fierens-Gevaert. ⁹
 Avec ^{grande} gratitude pour son souvenir, avec persévérance ^{et} nous ^{chargé}
 devons continuer notre campagne de diffusion artistique. Nous y serons aidés par les collaborateurs dévoués et intelligents qui ont entouré notre maître et notre ami à la direction de notre Musée et qui ne nous ménagerons pas leurs conseils et leurs ^{appui}avis. Nous serons aidés par le public qui nous arrive ^{ici} dans une communauté d'aspiration artistique. Pour être fidèles à la mémoire de Fierens-Gevaert nous devons continuer notre propagande et l'intensifier non seulement auprès du public intellectuel que vous représentez, mais aussi auprès du public populaire plus susceptible qu'on ne le croit généralement de goûter les chefs-d'œuvre

classiques et nous réaliserons de cette façon l'idéal cher à Fierens-Gevaert qui poursuit par l'Art un véritable apostolat patriotique et -social.

Nous étions tous groupés pour la dernière fois autour de lui il y a quelques jours dans son église paroissiale....Au moment où retentissait l'admirable chant liturgique "In Paradisum deducant te Angeli, ~~qu'en~~ ~~Paradis~~ ~~te~~ ~~conduisent~~ les anges...ne vous semble-t-il pas qu'ils venaient tous à sa rencontre, les anges muets de Van Eyck et ceux de Memling et ceux des Annonciations du maître de Flémalle et celui de Melozzo da Forli et les guirlandes gracieuses des Angelots de Rubens et ceux des maîtres d'aujourd'hui donnant la main à ceux des maîtres d'autrefois....Anges de Burn Jones, de Jan Toerop, de Léon Frédéricric, de Maurice ~~Denis~~ Denis. Ils conduisaient celui que l'on ne vit point dans les voies tortueuses vers la lumière qui ne s'éteindra jamais. Ils conduisaient vers le repos sans fin celui qui ne se refusa jamais à un écrasant labeur, ils le conduisaient vers la Beauté Infinie dont Fierens-Gevaert témoignait par son enseignement et par sa vie, logiquement conformes à ses croyances, qu'elle est le plus attachant des Attributs Divins.

Juliette Carlier de laet

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

CABINET DU RECTEUR

N^o

Transmis à Monsieur Bautier
le texte ci-joint du
discours de Mr. le Recteur.

Liège, le 22 - 12 - 26

~~Le Recteur,~~

~~Henri~~
secrétaire

Messieurs,

L'Université de Liège a été, depuis la reprise des cours, très durement frappée. Il y a quinze jours à peine, elle perdait, en la personne du professeur Max Lohest, un de ses membres les plus éminents et les plus sympathiques, que ses travaux classent parmi les premiers géologues de notre époque.

Aujourd'hui, elle a à déplorer la mort d'un homme qui, dans le domaine de l'art, s'est acquis une réputation s'étendant bien au delà de nos frontières.

Le professeur Hippolyte Fierens débuta à l'Université en 1902, à la chaire d'esthétique, devenue vacante par le décès de Camille Renard. Il avait alors 32 ans. Bientôt après, il fut chargé, dans la Faculté de Philosophie, de la partie du cours d'histoire de l'art comprenant la Renaissance et l'art moderne, ainsi que la philosophie de l'art. En 1906, ses attributions furent notablement élargies : le Gouvernement lui confia le cours d'histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués, à l'époque de la Renaissance et dans les temps modernes, et, en outre, le cours d'histoire de la musique.

Lors de la création, en 1910, de l'Institut supérieur d'art et d'archéologie, le Ministre Schollaert lui conféra le titre de professeur. Cette promotion n'était pas seulement motivée par la façon distinguée dont notre regretté collègue s'acquittait des divers enseignements dont il était chargé, mais beaucoup aussi par la réputation que lui avaient valu de nombreuses et importantes publications qui rehaussaient le prestige de notre Ecole d'art et d'archéologie.

Ce furent surtout l'art de nos régions et l'art italien qui firent l'objet des travaux du professeur Fierens. Il consacra au premier, spécialement, une série d'études dont plusieurs sont devenues classiques. De l'avis des collègues que la nature de leur spécialité mettait en rapports journaliers avec lui et de l'avis des élèves qu'il a formés, il apportait dans son enseignement une conviction, une chaleur communicative qui en doublait la valeur. Ses leçons se prolongeaient souvent en des entretiens familiers au cours desquels il s'efforçait de faire partager à ses élèves son ardent enthousiasme pour les productions de l'art moderne.

Décrivant les oeuvres des Maîtres de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, il déployait une éloquence qui charmait et entraînait ses auditeurs et il arrivait ainsi à fixer une solide empreinte dans l'esprit de ceux qui avaient l'heureuse fortune de profiter de son enseignement.

Tout dévoué à ses élèves, il organisait à leur intention des excursions, des voyages destinés à mettre sous leurs yeux quelques unes des belles oeuvres dont il leur avait détaillé les mérites.

Au cours de ces excursions, il s'attachait à stimuler chez ses compagnons l'amour du beau, en faisant appel à toutes les ressources de sa vaste érudition.

A sa profonde connaissance des choses de l'art, il joignait une bonté, une bienveillance qui faisaient que ses élèves, comme ses collègues de l'Institut, lui étaient attachés non seulement par l'estime due à son talent, mais aussi par une réelle et vive affection.

A maintes reprises, les travaux du professeur Fierens valurent à leur auteur de hautes distinctions non seulement du Gouvernement belge, mais aussi des gouvernements français, italien, roumain

et autrichien qui voulurent ainsi montrer qu'à l'étranger comme en Belgique, sa réputation était solidement établie.

Au nom de l'Université de Liège, qui gardera du professeur Fierens un pieux souvenir, je m'incline devant ce cercueil et j'adresse à la famille de notre savant collègue, si cruellement frappée par la mort tragique et brutale de son chef aimé, mes plus profondes condoléances.

=====

annexe



Bruxelles, le 20 décembre 1926

Cher Monsieur,

Je vous envoie sous ce pli le texte
des quelques paroles que j'ai prononcées ce ma-
-tin à la mortuaire.

Votre cordialement dévoué

W. Van der Meulen

Monsieur Bautier
Conservateur-adjoint au
Musée des Beaux-Arts

E/V.

MESSIEURS,

J'éprouve une émotion profonde en venant traduire ici, bien imparfaitement, le deuil que représente pour la Commission directrice des Musées Royaux des Beaux-Arts, la mort si imprévue de Fierens-Gevaert.

Il y a huit jours à peine, nous étions réunis en séance afin de statuer sur une question urgente et dont la gravité le préoccupait. Bien que souffrant d'un malaise général dont le reflet ~~xxxxxxxx~~ assombrissait son mâle et beau visage, il avait voulu apporter à notre délibération ses avis toujours inspirés du souci le plus ardent et le plus élevé des intérêts artistiques dont il avait la garde.

Et jeudi, la mort l'abattait brutalement tandis qu'à Liège il visitait l'atelier d'un de nos artistes, attentif comme il l'était toujours à suivre et à encourager dans toutes leurs manifestations les efforts du talent au service de la beauté.

C'est une forte et brillante personnalité qui nous est ravie. Sa valeur, qu'il devait non aux diplômes mais à ses dons intellectuels, à son énergie morale, à l'exercice persévérant d'un sens critique de plus en plus affiné, fut longtemps à s'imposer comme elle le méritait. Et je crois que, pour lui comme pour tant d'autres, le rôle qu'il remplissait dans notre vie nationale ne se mesurera dans toute son ampleur que par le vide que laissera sa disparition.

Il connaissait admirablement notre école de peinture dans son passé, dans son présent, j'allais dire dans son avenir. Il aimait les jeunes artistes, il les comprenait, il les devinait, il les encourageait jusque dans leurs audaces. Et cet attrait, qui ~~l'orientait~~ l'orientait vers toutes les recherches loyales d'une expression artistique nouvelle, je crois qu'il répondait moins encore aux lois de cette évolution constante à laquelle n'échappe aucune des formes de l'art et de la vie, qu'à la bienveillance foncière de son esprit et de son cœur.

"Pour juger dans les arts, disait déjà Winckelmann, et devenir un fin connaisseur, il faut s'attacher à découvrir la beauté des choses avant que d'en chercher les défauts. L'amour seul est la passion créatrice qui forme les yeux, l'esprit et le goût."

C'est bien aussi cette attention passionnée vers le Beau qui marquait surtout les études littéraires, les essais historiques qu'il produisait dignes sous forme d'articles de revues, de conférences, de discours. Faut-il rappeler, dans la collection des villes d'art, sa belle psychologie de Bruges et aussi ses "Figures et Sites de Belgique", œuvre toute vibrante d'attachement filial à son pays? Avec quel romantisme de bon aloi, avec quel noble lyrisme d'imagination et de pensée, survenu par la prestance de l'orateur, son beau masque de proconsul, sa voix chaude et admirablement timbrée, il évoquait pour nous soit le génie d'un Dante ou d'un Léonard, soit l'élégance d'un Van Dyck ou la truculence d'un Jordaens, soit la radieuse sainteté du Poverello d'Assise. Le voici déjà au milieu de tant de travaux et de projets inachevés resorbé en pleine force dans la lumière qui ne s'éteint pas et en laquelle il avait une sereine confiance.

La reconnaissance de cette Commission des Musées dont il fut longtemps le secrétaire avant d'être son ^{membre} collaborateur, demeurera fidèle à son œuvre. Ces premières collections d'art qu'il songeait sans cesse à enrichir et à agrandir, et qu'il avait tant contribué à rajeunir dans leur aménagement et leur présentation, ces richesses qu'il s'efforçait de faire mieux connaître, mieux apprécier, mieux aimer, notre Commission veillera, dans toute la mesure de sa mission, à y entretenir les saines et bonnes traditions qu'il y avait lui-même trouvées et développées.

Son souvenir y vivra au milieu des œuvres qui lui étaient si familières et chères. Nous souhaiterions aussi, Messieurs, que le témoignage

que nous apportons ici à sa mémoire puisse être de quelque réconfort pour ce foyer dont il était le centre et le chef si justement aimé.

A son admirable compagne, fille de ce grand Gevaert, dont le nom incorporé au sien, avait vu ainsi s'ajouter un nouvel éclat à sa gloire, nous adressons l'hommage de nos ferventes et respectueuses condoléances. A ses enfants aussi va notre sympathie pénétrée d'émotion. Son fils, dont le jeune et fervent talent reconnu déjà dans le domaine de la poésie et de la critique d'art le remplissait d'une juste fierté, creusera sans doute à son tour un beau sillon dans le prolongement et le sens du sillon paternel. Notre pensée n'oublie pas non plus les cercles d'études, les cours d'art, les groupes de diffusion artistique dont il fut l'incomparable animateur. Si le mot de Platon est vrai que rien ne donne plus de goût à la vie que l'attention constante à l'éternelle Beauté, c'est aussi une atténuation à la cruauté de la mort que le mérite d'avoir multiplié autour de soi et de laisser après soi tant d'âmes épanouies et ouvertes à leur tour aux émotions libératrices de l'Art et de la Beauté.

PAROLES PRONONCÉES PAR LE MAJOR ERMANNO BELTRAMO
ANCIEN ATTACHÉ A L'AMBASSADE D'ITALIE, PRÉSIDENT DU COMITÉ
DES PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS ITALIENNES DE BRUXELLES, PRÉ-
SIDENT DU COMITÉ " DANTE ALIGHIERI " .

Le Gouvernement Italien, par l'intermédiaire de son Am-
bassadeur, les Associations Italiennes de Bruxelles, le peuple Ita-
lien tout entier m'ont chargé du douloureux honneur de porter un
dernier salut de gratitude au grand patriote qui durant sa vie symbo-
lisait dans sa forme la plus magnifique l'amitié Italienne .

Dès avant guerre Fierens Gevaert avait conçu la nécessité d
faire connaître davantage son Pays en Italie, le poussant à partici-
per aux "Biennales" de Venise qui faisaient de lui un ambassadeur de
l'art Flamand.

Et sa connaissance de la langue Italienne lui permit en oc-
casions solennelles de porter au loin en termes élevés son amour pour
la Patrie et pour le beau.

Lorsqu'après guerre le sentiment populaire cherchait spon-
tanément à prendre forme, il était naturel que les Belges se fussent
adressés à Fierens Gevaert pour conduire l'œuvre de rapprochement
envers l'Italie .

Laisant à d'autres le soin de raffermir les liens écono-
miques, c'est dans le plan intellectuel et artistique qu'il fonda ses
"Amitiés Italiennes".

Homme d'action et de caractère, concevant l'esthétique com-
me un mode de propagande morale, Fierens Gevaert a réalisé la tâche
qu'il s'était proposé d'atteindre, en ayant fait se connaître et
s'aimer davantage Belges et Italiens .

Devant la mort - Lui, qui a apporté à toutes nos gloires le
meilleur de ses forces, se trouve associé à la pensée des grands
hommes qu'il a magnifiés et - sans qu'il le veuille - il reste lié
pour toujours à leur souvenir .

Le Roi d'Italie l'avait honoré d'une de ses plus hautes
distinctions : la terre Italienne lui voue reconnaissance éternelle
pour avoir exalté ses beautés et ses artistes: les amis et les disci-
ples qu'il s'est formés parmi nous pleurent sa disparition, mais pro-
mettent d'entretenir les idées généreuses qui embellirent sa vie /

COMMENDATORE FIERENS GEVAERT, RIPOSA IN PACE.

Qu'il me soit permis d'ajouter quelques paroles au nom des collaborateurs et des amis. Collaboration et amitié se confondaient dans le rayonnement de sa personnalité enthousiaste, de sorte que ma modeste voix - le lien qui nous unissait, de l'élève à l'adjoint, remonte à près de vingt années - se trouve apporter ici l'hommage ému de tous ceux qui furent, à des titres divers, en rapport avec lui. N'étions-nous pas empressés à secourir une activité sans cesse en éveil pour de généreux projets et l'ambition particulière d'un chef énergique mise au service de la grande cause de l'Art?

M. Tierens-Gevaert appuyait son influence sur une étonnante capacité de travail et le don merveilleux de la persuasion. Considérez le chemin parcouru depuis l'époque où l'on ne rencontrait dans nos Musées-mécropoles que des touristes étrangers, les indifférents de jadis mués en fervents défenseurs des collections nationales, attentifs à leur accroissement constant; une bibliothèque naçue somnillante et inaccessible enrichie par dons, legs ou dépôts bénévoles; la constitution d'archives photographiques et de répertoires documentaires; les conférences-promenades, les visites commentées, l'oeuvre de la Diffusion artistique; les Expositions rétrospectives réalisées joyeusement avec des moyens de fortune; enfin le progrès et la vulgarisation de l'histoire de l'art par les Musées!

C'est donc à la fois au nom du personnel du Musée Royal des Beaux-Arts, des conservateurs et attachés comme des employés et surveillants dévoués à leur patron; au nom des professeurs aussi bien que des étudiants et étudiantes des cours d'art et d'archéologie installés par lui à l'ombre des chefs d'oeuvre; au nom des adhérents de la Diffusion artistique répandant la bonne semence de son enseignement; au nom des "gens de Musées" de la ville, de la province et de l'étranger, au nom des habitués toujours plus nombreux de nos galeries publiques, - c'est en leur nom à tous que je m'incline devant l'extraordinaire animateur trop tôt disparu.

Président de la section belge du Congrès de l'histoire de l'Art à Paris en 1921, M. Tierens-Gevaert avait été chargé de préparer les bases de futures assises internationales d'érudits et d'artistes qui se seraient tenues dans notre capitale. Rapprocher les archéologues et les artistes était l'un des buts de sa vie:

il démontrait par l'action persévérante et chaleureuse de ses goûts, de ses discours, de ses encouragements, qu'il n'y eut jamais d'opposition entre l'art du passé et celui du présent. Nulle part mieux qu'à Bruges, inlassablement célébrée dans ses écrits, depuis "la Psychologie d'une ville" jusqu'à la récente histoire de "la Peinture à Bruges", son attitude conciliatrice entre artistes et archéologues n'apparut plus significative ni plus efficace. S'il faut entourer de soins pieux les vestiges délaissés par les siècles, nous nous devons aussi de promouvoir sous ses formes, multiples l'art vivant. "L'Art vivant", c'était l'étiquette d'un groupement d'amateurs, qu'il suscita en vue d'offrir au Musée moderne de Bruxelles certaines œuvres contemporaines dont les hésitations officielles eussent retardé l'entrée.

Dès le lendemain de l'armistice, M. Pierens-Gevaert avait fondé les "Amitiés italiennes" et il ne cessa de prodiguer le meilleur de son esprit d'initiative à cet organisme de rapprochement intellectuel devenu le modèle de beaucoup d'autres. Dans le domaine des lettres, de l'histoire, de la musique, du théâtre, de l'art surtout, il nous aida à mieux connaître l'Italie qu'il aimait tant.

Si la plupart des artistes du pays, principalement les jeunes, déplorent aujourd'hui sa fin si brusque, ceux d'entre eux qui lui doivent témoigner une spéciale reconnaissance, ce sont les peintres et sculpteurs dont il révéla le talent au-delà des frontières, par la dictature bienfaisante qu'il exerça aux Expositions biennales de Venise, où notre pavillon apparut chaque fois comme un éloquent manifeste de la vitalité de l'Art belge. Nous savons combien lui était chère la popularité conquise aux rives de l'Adriatique et dans l'Italie entière, sa patrie émue. En ce musée de Bruxelles grâce à lui toujours en fièvre, tandis que survenait l'annonce de sa mort au seuil de l'atelier d'un peintre liégeois, notre affliction s'accompagnait hier du bruit de caisses déballées; c'étaient les tableaux - instruments les meilleurs d'entente entre les peuples - qui rentraient de Venise apportant ainsi un suprême salut à l'ardent propagandiste de la Beauté dont nous déplorons la perte.

Gand, 26 Octobre 1926

Monsieur Fierens-Gevaert
Conservateur des Musées de peinture,
Bruxelles.

Monsieur

Je viens de relire ce que j'ai écrit dans ma brochure concernant l'exposition Bouts - van Eyck en 1921, et j-m demande ce qui dans mon exposé peut être interprété en votre défaveur

1^o " j signalai immédiatement ce dégât à l'attention du Conservateur du Musée de Bruxelles, et pour bien indiquer que j-m vous rendais pas responsable du dégât j'ajoutai: "quis / le Musée évidemment) comme on le sait, demeurait toujours propriétaire de ces 2 panneaux". Donc mon intention est évidente: j signale le dégât au propriétaire. Quel mal peut-on y trouver? Et pour qui vous ai-j été? Parce que Conservateur du Musée, vous y représentez naturellement l'Etat propriétaire.

2^o j signalai "immédiatement". Vous me dites que ce n'est que pour ainsi dire fortuitement que j vous communiquai la chose, parce que vous étiez venu à Gand lors de la journée van Eyck.

A cela j réponds: le tableau n'est revenu de Bruxelles que le Mercredi 29 Septembre à midi. Le grand déballage des caisses ne s'est fait que l'après-midi vers 4h³⁰. Ce n'est que le lendemain que me fut signalé le dégât et lors que l'on procéda au remontage du polyptique. La journée van Eyck devant avoir lieu le 4 Octobre, c.-à-d. 4 jours après, et sachant par la lettre que vous aviez bien voulu m'adresser, que j-pouvais compter sur votre présence à cette solennité, j remis jusqu'alors de vous parler de la chose. Le verb. Signaler est donc exact, et le mot immédiatement n'est pas incorrect, puisque 4 jours après ^{qu'} le dégât fut constaté, je puis vous mettre au courant de l'accident

3^o Rien dans tout ce que j'ai écrit dans ma brochure ne laisse soupçonner que c'est à vous que j'endosse la responsabilité de

l'emballage, mais ici je tiens à bien spécifier que les 8 volets (les 2 de
Bruxelles et les 6 de Berlin) ont été emballés par les ouvriers de M^{rs}
Mommens.

4^e En racontant ce qui s'est passé à Bruxelles même, je me suis efforcé à
dégager votre responsabilité dans l'incident en question, afin que nul re-
proch mal intentionné ne puisse vous être adressé. J'écris en effet "les diri-
geants de l'exposition en s'adressant à des ouvriers de choix, avaient jugé
avoir pris toutes les précautions désirables", et je renforce encore en ajoutant:
"et ne pourraient douter un seul instant que les tableaux confiés à leur
soin, auraient été traités avec prudence et discernement".

Pour mieux encore écarter tout soupçon d'incurie, j'insiste en disant:
On ne savait pas à Bruxelles, et personne ne pouvait leur en faire un
grief

Et c'est après avoir pris toutes les précautions . . . oratoires, qu'il vous
viendrait à l'esprit, Monsieur le Conservateur, que j'ai voulu que
mes lecteurs puissent vous accuser d'incurie, ou vous faire ^{quelques} reproches.
La thèse que j'ai cherché à défendre la voici dans toute sa simplicité:
On a bien pris toutes les précautions nécessaires, on n'est jamais certain
d'éviter des accidents.

Je suis convaincu que tous ceux qui me liront, auront parfaitement
saisi ma pensée, et le but que je poursuis: défendre le bien de la Gallesie, sans
attaquer les personnes.

Dans ma conclusion j'ai soin de marquer encore mes intentions: "Quand s'en-
d'élèvera-t-on avec la même énergie contre ceux qui, quelle que soit
la pureté de leurs intentions

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance
de mes sentiments très distingués

Henri Vanderheyde

Bruxelles, le 28 octobre 1926.

Monsieur le Chanoine,

Le public, par malheur, n'est que trop enclin à découvrir en tout des questions de personnes. Et il se dit en vous lisant, à propos de l'exposition dans la capitale, le Musée de Bruxelles est incriminé par deux fois. De ces prémisses, le public tire la conséquence que la troisième et pathétique histoire, non révélée jusqu'à présent, d'une ligne blanche marquée sur le panneau central au retour de Bruxelles, a pour origine une nouvelle erreur du Musée, et par conséquent du Conservateur responsable. Excusez mon obstination à estimer qu'il aurait fallu ne pas faire bénéficier de votre silence les emballeurs qui, sans doute dans les meilleures intentions du monde, ont employé la couverture de flanelle pour le retour. On peut croire d'autant plus facilement à la responsabilité du Musée que vous louez à l'occasion de cette ligne blanche l'heureuse intervention d'un de vos collaborateurs ! Or, au moment du décaissement de l'oeuvre à Bruxelles, notre praticien ayant constaté que des peluches de laine adhéraient au vernis, aurait attiré immédiatement l'attention de son collègue gantois sur ce fait, et cela, paraît-il, en votre présence.

à Monsieur le Chanoine Van den Gheynt

Veillez croire que je n'ai jamais songé à discuter vos intentions ni à vous prêter de noirs desseins à mon égard. Vous aimez la vérité historique. Je fais simplement appel à votre mémoire. Elle ne manquera pas, j'espère, de corroborer mes souvenirs.

Veillez agréer, Monsieur le Chanoine, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

N°

Auxiliaire de la Presse

98, Boulev. Adolphe Max - Bruxelles

Fondé en 1919

Téléphone 243,02

*Lit et voit tout ce qui est publié dans les journaux
et les revues paraissant en Belgique et à l'Etranger
et fournit des coupures sur tous sujets et personnalités.*

Correspondants dans toutes les capitales

Extrait de

Adresse:

Gand Artistique, Gand

Date:

SEPT. 1920

Signé:

GAND ARTISTIQUE

5^e ANNÉE

SEPTEMBRE

N° 9

SOMMAIRE : Le Retable de l'Agneau mystique en danger, Chanoine van den Gheyn. — Les Tableaux de la Cathédrale de Gand, Leo Van Puyvelde. — Le dessin à l'exposition rétrospective du Paysage flamand, Maurice Delacre. — Faits divers artistiques. — Bibliographie. — 11 reproductions. — Un hors-texte.

Le retable de l'Agneau Mystique en danger !

Tel fut le cri d'alarme jeté en l'an de grâce 1913 par un journaliste gantois, et qui trouva aussitôt dans la presse un long et complaisant écho. Cela partait évidemment d'un bon naturel, mais le point de départ de ces émotionnantes clameurs n'était rien moins qu'une distraction bien excusable, sans doute, chez un publiciste aux abois.

Il s'agissait dans l'espèce de chancis, ou taches, qu'on avait relevées en assez grand nombre, non pas sur la partie centrale du retable, mais sur les volets. Or à cette époque les volets en question n'étaient que des copies exécutées en 1557, par Michel Coxcie, et ce que la cathédrale possédait encore de l'original, se réduisait au panneau du centre représentait l'adoration de l'Agneau et aux trois grandes figures de Dieu le Père, de la Vierge, et de St-Jean Baptiste.

Le mal dont souffraient les volets, aurait pu s'aggraver, même dans de notables proportions, sans mettre en danger l'œuvre elle-même des frères Van Eyck.

Aujourd'hui que cette œuvre géniale a été à la suite du Traité de Versailles, si heureusement reconstituée dans toute son intégrité en la cathédrale de St-Bavon à Gand, c'est à nous de reprendre le même cri d'alarme et de ne cesser de répéter à qui l'entendre veut : Le retable de l'Agneau mystique est en danger.

Ce danger quel est-il ? A propos d'une rétrospective d'art belge à Londres, des journaux se sont posé cette question : L'agneau mystique en

sera-t-il ? Et d'aucuns sans hésiter prêtent à M. le Ministre des Sciences et des Arts l'intention formelle d'exposer le retable à Londres !

Il ne sera sans doute pas superflu de rappeler ici ce que nous écrivions dans Gand-Artistique à propos de ce qu'on a appelé « la résistance du Chapitre de St-Bavon » lors de l'exposition des primitifs belges à Paris en 1923.

A maintes reprises déjà en certains cerveaux avait germé l'idée d'imposer à notre « Agneau » de longs et fastidieux voyages. Le conseil de fabrique de St-Bavon eut notamment à subir l'assaut des organisateurs de l'exposition des primitifs à Bruges en 1900. Recopions une fois de plus la résolution prise à cette époque par l'administration fabricienne. « Tout en rendant hommage à l'idée noble et élevée qui a inspiré le comité de l'exposition susdite, le conseil de fabrique de l'église St-Bavon ne veut, ni ne peut, en aucune manière assumer la lourde responsabilité qui pèserait sur lui, s'il donnait une réponse favorable à la demande faite par ce comité. Il estime qu'il n'y a plus une seule faute à commettre vis à vis du chef d'œuvre des Van Eyck, qui constitue à lui seul un trésor inappréciable et pour la cathédrale et pour la ville de Gand. Il estime qu'il ne peut pas l'exposer à la seule possibilité même d'une détérioration quelconque, ni par conséquent aux risques inséparables d'un déplacement dans les meilleures conditions de sécurité possibles. Le Conseil, d'un autre côté, se croit en droit de penser que le chef d'œuvre en question est suffisamment connu des amis de l'art, suffisamment accessible au public qu'il attire nombreux à la cathédrale et en la ville de Gand, pour qu'il n'ait besoin d'une exposition qui le révèle, ou permette de l'approcher ».

Telles furent les raisons qui dictèrent la façon d'agir de la fabrique de St-Bavon dans les circonstances analogues, et il n'y fut fait exception qu'une seule fois, lors de la première reconstitution de l'œuvre des Van Eyck à Bruxelles, sur



CATHÉDRALE ST-BAVON, GAND, Retable de l'Agneau Mystique des Frères Van Eyck. — ISABELLE BORLUUT (détail)

les instances de M. le Ministre Destrée. On sait en effet que le Conseil crut dans cette circonstance vraiment unique et tout à fait spéciale, pouvoir modifier sa ligne de conduite, afin de confirmer M. Destrée dans ses bonnes dispositions et le déterminer à remettre définitivement à St-Bavon, non seulement les 6 volets de Berlin, mais encore les deux du Musée de Bruxelles représentant Adam et Eve, et acquis en 1861 par l'Etat Belge.

En 1923 M. le Ministre Nolfs invite à son tour l'administration fabricienne de St Bavon à mettre à sa disposition tous les volets du retable, car il en a décidé l'envoi à Paris. Nouvelle levée de boucliers chez les marguilliers de St-Bavon, et cette fois ils écrivent au Ministre entre autre ce qui suit :

« Aux termes de l'article 3 (de l'arrêté royal du

20 Août 1921, (1) par lequel les panneaux des frères Van Eyck livrés à la Belgique par l'Allemagne étaient remis à la fabrique de l'église cathédrale de St-Bavon), la fabrique doit prendre l'engagement de conserver le chef d'œuvre avec tous les soins désirables. Si l'on rapproche cet article de l'exposé des motifs, où il est dit qu'on veut « reconstituer l'ensemble du polyptique conformément aux vœux des donateurs et des artistes », il est manifeste que l'arrêté royal suppose la conservation à demeure et dans son intégralité du tableau de l'Agneau par la fabrique de St-Bavon. Pour celle-ci donc la question essentielle est celle de la bonne conservation du retable. Si elle consentait au déplacement des volets, on la rendrait responsable des graves

(1) Il ne sera peut-être pas superflu de reproduire cet arrêté royal. Voir à la fin de l'article.

EXPÉDITION EN PROVINCE

FLEURS NATURELLES

EXPÉDITION EN PROVINCE

Spécialité pour Noces et Banquets

Corbeilles - Garnitures de table - Cotillons - Couronnes, etc.

TÉLÉPHONE 488.70

COMPTE CHÈQUES POSTAUX 101.648

Maison M. VANDER RIET

CHAUSSÉE DE CHARLEROI, 63 — BRUXELLES (Coin de la rue Berckmans)

M. Le Personnel du Musée Royal des Beaux Arts de Belgique Doit
POUR VENTE ET LIVRAISON DES MARCHANDISES SUIVANTES: N° 2680

à rappeler s. v. p.

Bruxelles, le 10 janvier 1927

| | Quantité | Base | Prix |
|---|----------|-----------------|---------------|
| <i>17 dec 1926 - Les hommes, rub. et inscrip.</i> | | 70 - | 700 - |
| | | <i>Total fr</i> | <i>770,00</i> |



7e des: Sept cents Septante francs

COMPTE CHÈQUES POSTAUX
N° 101.648

CONDITIONS DE VENTE

LIVRAISON. — Sauf stipulations contraires, nos prix s'entendent pour marchandises prises dans notre magasin à Bruxelles, sans emballage celui-ci étant facturé et repris pour les 2/3 de sa valeur, si retouré franc et en bon état dans la quinzaine de l'expédition. Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur.

PAYEMENT. — Nos prix étant calculés à l'extrême limite, nos factures sont payables endéans les 30 jours suivant la livraison, net sans aucun escompte.

RÉCLAMATIONS. — Toute réclamation devra se faire endéans les huit jours de la date de la facture.

15124

VARIÉTÉS

In memoriam.

Les journaux quotidiens ont annoncé la mort de M. Fierens-Gevaert, conservateur en chef des musées royaux. En lui a disparu un historien et un critique d'art des mieux avertis, un animateur, un homme doué d'un rare esprit d'initiative. Professeur, conférencier, il se dépensait sans cesse, pour servir la propagande artistique. On n'a pas oublié les remarquables expositions qu'il organisa aux Musées, et notamment celle du Paysage flamand, faite avec la collaboration du Touring Club.

Les numéros de téléphone du T. C. B.

Nos sociétaires nous excuseront d'insister une fois de plus au sujet des communications téléphoniques qu'ils adressent si fréquemment au T. C. B. Nous avons trois lignes téléphoniques qui n'ont aucune communication entre elles et qui desservent trois parties absolument distinctes de notre vaste immeuble.

En thèse générale, et pour tout ce qui concerne la vie quotidienne de l'Association: *demandes de triptique, de renseignements généraux, excursions, conférences, etc.*, nous leur demandons instamment de s'adresser au n° 334.34 et à nul autre. Si les communications concernent directement le *service de la présidence*, le *délégué général* ou l'*économat*, c'est au 349.34 qu'il faut s'adresser. Enfin, toutes les communications qui s'adressent au *rédacteur en chef du Bulletin Officiel*, au *service de l'automobilisme* ainsi que les communications relatives à la *publicité*, doivent être demandées au 365.45.

Nos sociétaires s'étonneront peut-être de l'insistance que les administrateurs mettent à leur rappeler ces détails; mais ils comprendront qu'il est impossible de se livrer à un travail sérieux et suivi si quinze à vingt fois par heure ce travail est interrompu par des appels le plus souvent oiseux.

L'*Annuaire* de 1927, qui paraîtra particulièrement en avance cette année, donnera d'ailleurs de très nombreux renseignements d'ordre pratique. Son prix très minime dispensera les membres du T. C. B. d'avoir un recours fréquent et onéreux au téléphone; ils seront renseignés immédiatement sans erreur.

P. D.

Réductions dans les cinémas et théâtres.

LIEGE. — *Théâtre du Pavillon de Flore*: réduction de 50 p. c. sur le prix des places réservées et fauteuils, tous les vendredis.

Théâtre du Gymnase: la réduction accordée aux Sociétés sera étendue à nos membres, tous les mardis (sauf représentations extraordinaires et fêtes).

Théâtre du Trianon: les lundis, mardis et samedis, 5 francs aux fauteuils au lieu de 6 fr. 50. — Le prix s'entend toutes taxes comprises, *programme et vestiaire gratuits*.

Liège-Palace: 50 p.c. de réduction sur le prix d'entrée au *Music-Hall*, le vendredi de chaque semaine; à l'*Eden*, le mardi de chaque semaine, fêtes et soirées spéciales exceptées.

(Prendre une carte spéciale de réduction qui peut être retirée au bureau de *Liège-Palace*, en semaine entre 15 et 18 heures, sur production de la carte de sociétaire pour l'année en cours, pourvue de la photographie.)

Théâtre du Trocadéro: Nos membres ont accès le vendredi aux loges pour le prix des fauteuils et aux fauteuils pour le prix des balcons.

Pathé-Cinéma: réduction de 50 p.c. sur le prix des fauteuils réservés, les mercredis et vendredis.

Liège-Ciné: abonnements de faveur, non personnels, de 9 places chacun, soit abonnement Tea-Room à 23 francs; Centre 1^{er} balcon 20 francs. — Ces abonnements peuvent être pris dans les bureaux de *Liège-Ciné*, rue du Mouton Blanc, 11, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Cirque Variétés: la réduction d'usage est accordée à nos membres les mardis, mercredis et vendredis, pour le spectacle habituel de cinéma avec attractions (tournées éventuelles ou spectacles spéciaux exceptés).

ANVERS. — Notre délégué cantonal, M. Eugène Fabri, nous écrit que les réductions accordées par les cinémas *Majestic* (rue Carnot) et *Trocadéro* (avenue Dekeyser) sont maintenues pour l'année 1927 telles qu'elles ont été publiées dans notre *Annuaire* de 1926.

HOBOKEN. — Nous recevons l'engagement suivant: « *Ik ondergeteekende, eigenaar van Cinema Rodenbach* (Kioskplaats, 16), verklaar van 25 t. h. vermindering te geven op de inkomprijzen van de leden van Touring Club van België. »

CERFONTAINE: Le Cercle Dramatique: « Les Joyeux Débutants », accorde une réduction de 20 p. c. à nos sociétaires.

Hommage à un délégué.

Un de nos excellents délégués cantonaux, M. Joseph Vande Meersche, de Wetteren, vient d'être l'objet d'une distinction flatteuse et peu commune. M. Andrea Vassura, consul du Touring Club italien, voulant reconnaître les services rendus à notre Association par M. Vande Meersche qui, en deux ans, a réussi à affilier, dans une localité flamande et industrielle, plus de huit cents nouveaux membres au T. C. B., lui a offert l'hommage de son admiration en même temps qu'une médaille d'or. M. Vassura est lui-même un propagandiste de tout premier ordre puisqu'il a recruté pour le Touring Club italien plus de six mille sociétaires.

Nous adressons nos sincères félicitations à M. Vande Meersche et nos remerciements à M. Vassura pour son geste de bonne confraternité. Nous espérons que leur exemple sera suivi par de nombreux délégués et sociétaires du T. C. B.

J.-d'U.

Félicitations.

L'*Automobile belge* vient de célébrer le trentième anniversaire de sa fondation. Comme nos lecteurs le savent, c'est l'organe officiel de la Fédération belge des Automobiles Clubs provinciaux; il est patronné par les différents Automobiles Clubs de Charleroi, des Flandres, de Mons, de Namur-Luxembourg et de Verviers.

Dirigé par MM. Schaumans, cet organe bi-mensuel a pris une extension très grande et mène avec les Bulletins des grandes Associations touristiques le bon combat pour la défense des intérêts de l'auto.

Nous adressons à son rédacteur en chef, M. Victor Boïn, ainsi qu'à ses directeurs, les félicitations les plus cordiales du T. C. B.

P. D.

Le calendrier du T. C. B. pour 1927.

Le succès de notre Calendrier a dépassé nos prévisions, car malgré le chiffre élevé de son tirage il ne nous en restait plus un seul exemplaire en magasin au premier janvier dernier.

Etant donnée l'augmentation générale de toutes choses et l'époque avancée de l'année, il ne nous sera pas possible d'en faire un second tirage.

nal et de climatisme à grande altitude, si Chamonix n'avait fondé sa renommée sur une organisation technique de tout premier ordre, magnifiquement parachevée par les aménagements olympiques de 1923-1924.

La patinoire, d'une superficie de 36,000 mètres carrés, dont 22,000 en glace, est située en pleine ville. Elle comprend une double piste de glace, conçue pour la course, de 500 mètres de tour, avec des lignes droites de 140 mètres; des surfaces de glace réservées aux figures artistiques et au hockey; quatre *links* de *curling*; autant de compartiments sur lesquels voisinent, sans se gêner, toutes les variétés de sports et de jeux sur glace. Une autre piste de 650 mètres et de 8 mètres de large entoure le tout, se prêtant à cette forme curieusement simplifiée et modernisée du char antique qui s'appelle le *skijoring*.

Le bobsleigh et la luge ne sont pas moins favorisés à Chamonix que la lame d'acier ou le *stone* de *curling*. Outre trois pistes principales de luge, dont l'une fait 600 mètres d'un trait et les deux autres 800 et 1,000 mètres avec des virages, la grande piste de bob établie sur les pentes du massif du Mont Blanc, avec ses quelque 2,600 mètres de parcours, sa largeur de 3 mètres et sa pente maxima de 18 %, avec ses 18 virages, dont un en S particulièrement impressionnant, se prête aux épreuves les plus régulières et les plus émouvantes. Tribunes et téléphone, canalisation parallèle d'eau, pour le glaçage de la piste, font d'elle, au point de vue spectaculaire aussi bien qu'au point de vue sportif, un modèle du genre. Cette piste dispose, pour la remontée mécanique des engins, de la ligne téléférique la plus élevée et la plus audacieuse du monde, qui monte actuellement à près de 3,000 mètres et qui, achevée, atteindra l'Aiguille du Midi, à 3,850 mètres d'altitude. Pareillement part du Fayet un chemin de fer électrique qui s'élève jusqu'au Glacier de Bionnassay, à 2,800 mètres, en attendant qu'il atteigne l'Aiguille du Goûter, à 3,820 mètres.

Le ski est pratiqué sous ses deux formes : le ski *sportif* pour les débutants ou les purs amis des pistes jalonnées et des épreuves chronométrées; et le ski *d'excursion* resté en honneur grâce à une pléiade de guides skieurs qui, en une ou deux journées, conduisent l'excursionniste, soit dans les villages voisins ou supérieurs de la vallée, soit jusqu'à des cols de 1,600, 2,000 et même 2,500 mètres (Voza, Mont Lachat, Bérard, etc...), soit sur les grands cols, tels que celui du Bonhomme (2,300 m.) qui entourent le massif du Mont Blanc.

Près de Chamonix sont d'autres stations moins importantes, telles, en remontant la vallée de l'Arve, Les Praz (1,079 m.), Argentière (1,250 m.) et Montroc (1,400 m.), stations de grandes excursions en ski, qui possèdent aussi des aménagements pour débutants; ou bien les Bossons (1,012 m.), au flanc du massif géant, et, en redescendant la vallée de l'Arve, Servoz, à l'entrée des célèbres Gorges de

la Diosaz, Saint-Gervais-les-Bains (800 m.), sur la ligne qui, du Fayet, monte aux cols de Voza et de Bionnassay.

* * *

Au nord du groupe de Chamonix, est la station du Mont Revard, dont le premier titre est d'être le centre de sports d'hiver le plus proche de Paris et le plus rapidement accessible.

En quelques minutes d'un trajet pittoresque, le chemin de fer à crémaillère qui part d'Aix-les-Bains, au centre même de la ville, conduit sur un vaste plateau, situé à une altitude moyenne de 1,550 mètres, d'une longueur de 16 kilomètres sur 8 de large, dont 60 hectares sont occupés par une forêt de sapins. Les riches pâturages d'été du plateau, se transforment aux premières neiges en champs de ski exempts de rochers, de cours d'eau et même de clôtures.

La possibilité de descendre facilement et rapidement à Aix-les-Bains et d'y couper par quelques heures de vie citadine la villégiature sportive, achève de faire du Plateau comme le faubourg aérien de la station thermale.

* * *

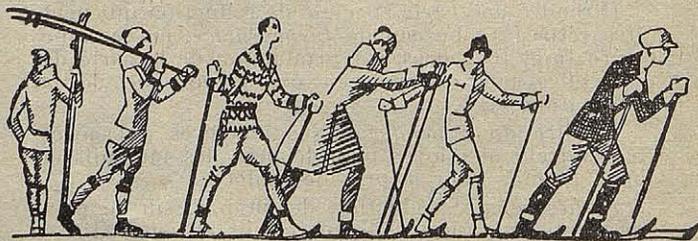
La nouvelle et très originale station de repos et d'air vivifiant de Combloux s'est créée au sud de Chamonix, auprès du gros village de ce nom entre Sallanches ou Saint-Gervais et Mégève, c'est-à-dire dans le domaine touristique du Mont Blanc.

L'aménagement technique des abords, encore que récent, est déjà très poussé et peut suffire à ceux qui veulent se livrer aux sports d'hiver avec une tranquille indépendance, dans le calme de la grande nature, sans brumes ni vents, sous un ensoleillement qui, même en cette saison, dure de 8 heures du matin à 4 heures du soir. Au-dessus de l'église du village, un excellent champ de neige se prête aux évolutions des skieurs. Cette station profite du grand courant de sports d'hiver qui va du Mont d'Arbois, au-dessus de Mégève, à Sallanches, dans la vallée de l'Arve. Entre Mégève et Combloux, passant près du Col du Jaillot, c'est une route de ski admirablement modelée et sinueuse à souhait. Plus bas, entre Combloux et Sallanches, deux routes, la vieille, sur 6 kilomètres, la nouvelle, sur 7 kilomètres, constituent, en outre, de véritables pistes, au tracé très sûr, pour la luge et le bob.

(A suivre.)

GEORGES ROZET.

Dessins du P. L. M.



HOMMAGE A FIERENS-GEVAERT

A la séance de la Diffusion artistique, qui a eu lieu hier à la salle des cours et conférences au Musée, avant la causerie que devait faire Mlle Tombu, Mme la comtesse Carton de Wiart a prononcé un discours dans lequel elle a rendu hommage à l'activité artistique de Fierens-Gevaert.

Frière d'insérer M.V.P.

Vifs remerciements.

MUSEUM ROYAL DES BEAUX-ARTS - BRUXELLES.

- - - - -

Le Musée Ancien, le Musée Moderne et le Musée Wierts
seront fermés le lundi 30 courant, jour des funérailles
de Mr Pierens-Gevaert, conservateur en chef.

Prière d'insérer, S.V.P.

Vifs remerciements.

MUSEE ROYAL DES BEAUX-ARTS - BRUXELLES.

- - - - -

Par suite du décès de Monsieur Fierens-Gevaert, Conservateur en chef, aucune conférence de diffusion artistique n'aura lieu dimanche 19 courant.

Prière d'insérer N.V.P.

Meilleurs remerciements.

MUSEUM ROYAL DES BEAUX-ARTS - BRUXELLES.

* * * * *

Les funérailles de Mr Piereus-Gevaert, Conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts, eurent lieu le lundi 20 courant. Réunion à la maison mortuaire, 99, rue Souverain, à 9 1/2 h. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part.

Bruxelles, le 22 décembre 1926.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli les renseignements nécessaires à la liquidation de l'indemnité de funérailles au profit de Madame Fierens-Gevaert, rue Souveraine, 99, à Ixelles.

Le Conservateur,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

19 DECEMBRE 1926.

SS-COUNTRY

Country

NAL

LE SOIR

MILITAIRE

roupements spor

A PIED

de Erabander,
; Anthoine Gre-
tion, Alex, 2e c.;
3e c.; Serwy,
ignon, Victor,
4e c.; Vanden-
10e c.; Lem-
c.; D'Haenem,
2e c.

MISSION

n, Lucien;
erdinand;
an Keer,
Wiede,
Carton,
; Du-
Jos.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort inopinée de

Monsieur H. FIERENS-GEVAERT

Conservateur en chef du Musée Royal
des Beaux-Arts de Belgique;
Professeur à l'Université de Liège;
Officier de l'Ordre de Léopold;
Commandeur de l'Ordre de la Couronne;
Commandeur de la Légion d'Honneur;
Grand-Officier de l'Etoile du Benin et
de la Couronne d'Italie, etc.,

né à Bruxelles le 13 août 1870, décédé le
16 décembre 1926.

Un service funèbre, suivi de l'inhumation
au cimetière d'Evere, sera célébré en l'église
St-Boniface, le lundi 20 décembre, à 10 h. 1/2.

On se réunira à la maison mortuaire, rue
Souveraine, 99, à 9 heures et demie.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-
De la part de Madame FIERENS-GEVAERT,
de ses enfants et de la famille.

On nous prie d'annoncer la mort de

Simon PENIAKOFF

MATISMES, SCIA,
NEURALGIES, CALCULI d'appel de Saint-Pétersbourg,
COLIQUES, BRONCHITES, PLEURÉSIES, 178, rue Fra
DOULEUR MENSTRUES

Les funérailles de M. Fierens-Gevaert,
conservateur en chef du Musée royal des
Beaux-Arts, auront lieu le lundi 20 décem-
bre. Réunion à la maison mortuaire, 99, rue
Souveraine, à 9 1/2 h. Il n'a pas été envoyé
de lettres de faire part.

A cette occasion, le Musée Ancien, le
Musée Moderne et le Musée Wiertz seront
fermés lundi. Aucune conférence de dif-
fusion artistique n'aura lieu dimanche.

N°

Auxiliaire de la Presse

98, Boulevard Adolphe Max - Bruxelles

Fondé en 1919 Téléphone 243,02

Lit et voit tout ce qui est publié dans les journaux et les revues paraissant en Belgique et à l'étranger et fournit des coupures sur tous sujets et personnalités.

Correspondants dans toutes les capitales

Extrait de

Adresse :

Date :

Signé :

ÉTOILE BELGE, BRUXELLES

6 JAN. 1927

LA SUCCESSION

DE M. FIERENS-GEVAERT

A la dernière minute, M. Hulin de Loo a décliné les sollicitations dont il était l'objet.

M. Hulin de Loo fait remarquer, dit le « Soir », qu'il avait refusé déjà il y a de nombreuses années, lors de la nomination de M. Fierens-Gevaert, le poste qu'on lui offre aujourd'hui. Il a fait valoir également que son âge ne lui permettait pas d'accepter d'aussi absorbantes fonctions.

A la suite de cette décision, le ministre a offert la place au sénateur Vermeulen, qui a également décliné ce poste. Si bien qu'à l'heure actuelle, on s'efforce de découvrir le remplaçant du regretté conservateur en chef des Musées royaux de peinture et de sculpture.

Mais, comme le faisait remarquer dernièrement et très justement un confrère, est-il bien nécessaire de remplacer M. Fierens-Gevaert ?

UN SOUVENIR

M. Fierens-Gevaert jouissait de l'admiration et de l'affection de ses élèves des cours d'art et d'archéologie, où il était selon les circonstances, un professeur éloquent, à la parole enthousiaste, un critique perspicace des travaux qui lui étaient soumis, et, au besoin, un agréable compagnon d'excursion dont l'entrain n'avait rien à envier à celui des étudiants. Ses élèves viennent d'adresser à M. Bautier, conservateur au Musée des Beaux-Arts, une lettre par laquelle ils demandent qu'un portrait de leur professeur regretté soit placé dans la salle du Musée affectée aux cours d'art et d'archéologie.

En souvenir de M. Fierens-Gevaert

M. Fierens-Gevaert, qu'il est doux et juste de pleurer, était un homme social.

Communicatif par nature, ce qu'il acquérait de connaissances ou ressentait d'émotion, il était prompt à le répandre. L'éloquence lui fut départie comme un moyen et le signe même de pareille destination.

Il n'avait rien du dilettante égoïste, du collectionneur sournois, qui jouit de ses ressources spirituelles et cache sa découverte ; il marquait de la répulsion pour ces intellectuels stériles auxquels toute leur expérience ne procure, en fin de compte, que des raisons de douter et de s'abstenir qui n'approfondissent que ce qui est négatif et en arrivent à ricaner sans amour.

Son tempérament à lui le portait droit à l'action. N'ayant jamais eu le loisir de dénigrer ou décourager, tout chez lui tournait au mouvement, se réalisait, en initiative, devenait de la vie. Il était forcément dans le sens du courant. La commune renommée s'est établie : Fierens-Gevaert était un animateur.

Un homme qui spontanément s'extériorisait. Mais pas seulement avec ses facilités d'expression orale et écrite, par cet exercice physique, et quasi animal pour l'orateur, de s'épanouir dans une certaine plénitude cadencée, ou par la complaisance morale d'un amour-propre qui se dilate, se plaît à briller et à s'étaler, mais par un besoin profond de rayonnement bienfaisant, par un instinct de partage et de dévouement, je dirais par une vertu de charité devenue involontaire.

Qu'il se dispersât ainsi, c'était dans son destin. Il ne boudait à rien ; il lui répugnait de refuser. Je ne l'ai connu membre d'aucune Ligue contre quoi que ce soit, mais dans combien d'« Amitiés » ne l'avons-nous pas suivi ! Il luttait pour un arbre, en faveur d'une vieille pierre, marchait à fond pour l'art décoratif moderne, se compromettait pour tout jeune peintre original comme pour un frère.

Cette propension naturelle à la sociabilité fit

de Fierens-Gevaert le meilleur des conférenciers et professeurs.

Des spécialistes moroses, ou de ces fonctionnaires d'Université qui recrutent l'unique disciple destiné à hériter de la chaire comme d'un secret d'atelier, ont pu laisser entendre que Fierens-Gevaert était un vulgarisateur de l'histoire de l'art. Qu'est-ce à dire ? L'histoire de l'art serait-elle quelque matière ésotérique et dangereuse dont les données doivent être retenues dans un vocabulaire hermétique, ou bien est-ce un patrimoine commun destiné à procurer à tout le moins de l'agrément et de préférence quelque envol au plus grand nombre. Fierens-Gevaert — parfaitement ! — a vulgarisé, c'est-à-dire, propagé l'histoire de l'art en passionnant les jeunes filles pour les Primitifs flamands et en fournissant aux gens du monde des précisions sur la Renaissance italienne. Tant mieux. Pareille vulgarisation n'implique en rien une diminution de noblesse, une adulation de l'objet. Il en est de la science comme du feu : elle ne perd aucune de ses propriétés à être communiquée.

Cette façon d'être porta de même le Conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique à conserver fort fidèlement le Musée, mais en l'ouvrant. Nous connaissons des bibliothécaires, archivistes, conservateurs qui tiennent les dépôts publics dont ils ont la garde comme des jardins clos, considèrent leur charge comme un monopole qui leur aurait été concédé et jalousement tout intrus dont les recherches portent atteinte à leur privilège et à leur activité confidentielle. Le Musée de Bruxelles fut à tous ; les expositions temporaires répétées en rappelaient le chemin et Fierens-Gevaert y réalisa pleinement cette mission du haut fonctionnaire qui est d'être à la fois le maître et le serviteur du public.

Ecrivain et conférencier, professeur d'Université et Conservateur de Musée, Fierens-Gevaert eut la façon civique et la manière chrétienne de se donner à autrui.

Edmond DE BRUYN.

~~1870-1926~~
1902

juin 1902

Hippolyte Fierens-Gevaert débuta, dans la Faculté de Philosophie et Lettres, en 1902, à la chaire d'esthétique, devenue vacante par le décès de Camille Renard. Bientôt après, il fut chargé du cours de philosophie de l'art et du cours d'histoire de l'art de la Renaissance et des Temps Modernes. En 1906 le cours d'histoire de la musique lui fut confié également.

En 1910, lors de la création de l'Institut Supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, les mêmes attributions lui furent conservées et le Gouvernement lui conféra le titre de professeur, eu égard à la façon distinguée et dévouée dont il s'acquittait de son enseignement, et à la réputation mondiale qui lui valurent ses nombreuses publications. Il garda son enseignement fécond jusqu'au jour de sa mort, le 16 décembre 1926.

Fierens-Gevaert s'était préparé par des études longues et ardues, dont les autodidactes ont le secret. L'ardeur de ses belles curiosités, son don remarquable d'assimilation et la ferveur de son élocution lui permirent de prendre très tôt une place enviable. La publication des Très Belles Heures de Jean de Jean-de-France, duc de Berry, qui lui valut, en 1925, le Prix quinquennal de Critique historique et littéraire, consacra définitivement l'objectivité scientifique que Fierens-Gevaert était parvenu à acquérir.

Né à Bruxelles le 13 août 1870, Hippolyte Fierens fit à Paris ses débuts dans le journalisme littéraire. Pendant ~~Pendant~~ Le Journal des Débats, maison sévère et de bon ton, l'accueillit en 1893. Pendant les dix années qu'il y resta, il publia ses œuvres les plus fraîches et les mieux enlevées: l'Académie française le couronna pour ses Essais sur l'Art contemporain et l'Académie des Sciences morales et politiques pour sa Tristesse Contemporaine. Ses essais, publiés dans les meilleures revues de France et dans le Journal des Débats, l'orientaient de plus en plus vers l'étude de la vie et de l'art dans les Flandres. Il réunit les meilleurs dans son livre sur Bruges: Psychologie d'une Ville, livre qui de-

vait être un des bréviaires d'esthétique de toute une génération.

Lorsqu'il fut appelé, en 1902, à l'Université de Liège, il s'installa de nouveau en Belgique. A Bruxelles, où il professa, avec autant de succès qu'à Liège, à l'Institut Supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, il fut bientôt, en 1904, chargé du secrétariat des Musées Royaux des Beaux-Arts, dont il devint plus tard Conservateur en Chef. Il se consacra dès lors avec une mâle énergie à l'organisation des Musées et à faire mentir le lieu commun que les Musées sont des cimetières. D'autre part il s'adonnait à l'étude approfondie de l'art flamand. Son premier ouvrage définitif dans ce domaine fut La Renaissance septentrionale et les Premiers Maîtres des Flandres, suivi bientôt par les quatre volumes sur Les Primitifs flamands et de deux volumes sur Le Musée de Bruxelles et La Peinture à Bruges. Ce sont des livres où l'érudition se borne à servir de base aux appréciations esthétiques et où l'esprit scientifique ne tue pas l'enthousiasme refréné. Son amour pour la beauté naturelle de son pays et la beauté créée par ses concitoyens déborde dans Figures et Sites de Belgique. Sa curiosité intellectuelle toujours en éveil le fit se tourner aussi vers la littérature et l'art de France et surtout d'Italie, pays avec lequel nos anciens artistes avaient tant d'affinité.

L'activité de cet animateur le poussa à se mettre, aussi en dehors de son enseignement, au service de la diffusion artistique. Il multiplia les conférences, les visites guidées, les manifestations artistiques; il se fit le protagoniste écouté de l'art nouveau, l'organisateur d'expositions d'avant-garde, et ses expositions d'art belge à Venise font époque dans le développement de l'art moderne.

A maintes reprises l'activité et les ouvrages de Fierens-Gevaert lui valurent de hautes distinctions de la part du Gouvernement belge et des Gouvernements étrangers.

Il était Officier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre de la Couronne,

La Mort de M. Fierens-Gevaert

LA DATE DES FUNÉRAILLES

Les funérailles de M. Fierens-Gevaert, conservateur en chef du Musée royal des Beaux-Arts, auront lieu le lundi 20. Réunion à la maison mortuaire, 99, rue Souveraine, à 9 h. et demie. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part.

FERMETURE DES MUSÉES

Le Musée Ancien, le Musée Moderne et le Musée Wiertz seront fermés le lundi 20 courant, jour des funérailles de M. Fierens-Gevaert, conservateur en chef.

DANTE ALIGHIERI

Le comité de la « Dante Alighieri » nous prie de communiquer que la mort de M. Fierens-Gevaert, l'éminent président des « Amitiés italiennes », l'oblige à remettre, en signe de deuil, la conférence-promenade qui devait avoir lieu aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture, ce dimanche 19, à 11 heures.

Dès à présent, les membres de l'Association sont invités à se réunir aux Musées, le dimanche 9 janvier, à 11 heures.

La conférence sur : « Les œuvres de l'Ecole de peinture italienne », sera précédée d'une commémoration du regretté président, fondateur des « Amitiés italiennes ».

L'ÉCHO DU SOIR

ANVERS-BOURSE

39^e ANNÉE

85, Marché Saint-Jacques, 85

ANVERS

SEUL QUOTIDIEN D'EXPRESSION
FRANÇAISE PARAISSANT
L'APRÈS - MIDI à ANVERS

Publie la cote officielle de la
Bourse d'Anvers en supplément

PRIX D'ABONNEMENT:

Pour l'intérieur:

| | | |
|----------------------|------|-----|
| Un an | 48.— | Fr. |
| Six mois | 24.— | » |
| Trois mois | 12.— | » |

— Pour l'étranger, port en plus —

Les juges vont être appelés à juger

N°.....

Auxiliaire de la Presse

63, Boulevard Adolphe Max - Bruxelles

Fondé en 1919

Téléphone 243.02

Lit et voit tout ce qui est publié dans les journaux et les revues paraissant en Belgique et à l'Etranger et fournit des coupures sur tous sujets et personnalités.

Correspondants dans toutes les capitales

Extrait du Journal ECHO DU SOIR

Adresse

ANVERS

Date

6 JAN. 1927

Signé

La succession de M. Fierens-Gevaert

A la dernière minute, M. Hulin de Loo a décliné les sollicitations dont il était l'objet. M. Hulin de Loo fait remarquer, dit le *Soir*, qu'il avait refusé déjà il y a de nombreuses années, lors de la nomination de M. Fierens-Gevaert, le poste qu'on lui offre aujourd'hui. Il a fait valoir également que son âge ne lui permettait pas d'accepter d'aussi absorbantes fonctions.

A la suite de cette décision, le ministre a offert la place au sénateur Vermeylen, qui a également décliné ce poste. Si bien qu'à l'heure actuelle, on s'efforce de découvrir le remplaçant du regretté conservateur en chef des Musées royaux de peinture et de sculpture.

Mais, comme le faisait remarquer dernièrement et très justement un confrère, est-il bien nécessaire de remplacer M. Fierens-Gevaert?

Les funérailles de M. Fierens-Gevaert, conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts, auront lieu demain lundi. La réunion se fera à la maison mortuaire, 99, rue Souveraine, à 9 heures et demie.

Les Funérailles de Fierens-Gevaert

Les funérailles de Fierens-Gevaert, conservateur en chef des Musées royaux, ont eu lieu ce matin en grande pompe.

La foule se pressait rue Souveraine, devant la maison mortuaire. A l'intérieur, les discours étaient prononcés devant le cercueil, autour duquel se trouvaient M. C. Huysmans, ministre des sciences et des arts ; M. Jules Destrée, ancien ministre ; M. Poldemann, secrétaire du ministre des sciences et des arts ; le général français Marilier.

M. Lavallée-Poussin a parlé au nom du gouvernement ; M. Carton de Wiart, au nom de la Commission du musée ; M. Proost, recteur de l'Université de Liège, au nom de cet établissement ; M. le chevalier Lagasse-de Loch, au nom de la Commission des monuments et des sites ; M. Bautier, au nom du personnel du musée et des Amitiés italiennes ; M. Beltroma, président de la Dante Alighieri, au nom des Italiens.

Tous ces discours exaltèrent les mérites du savant, de l'écrivain, du remarquable conférencier et de l'excellent homme que fut Fierens-Gevaert.

Le deuil était conduit par M. Paul Fierens, rédacteur au *Journal des Débats*, fils du défunt, et par M. Alexandre Halot.

Un détachement du 9^e de ligne rendait les honneurs militaires.

Nous notons la présence de M. Herbet, ambassadeur de France ; de M. Negretto-Cambiaso, ambassadeur d'Italie ; du marquis Adatci, ambassadeur du Japon ; de M. T' Kint de Roodebeke, président du Sénat ; de M. Sarazin, conservateur du musée de Compiègne ; de M. le comte d'Arschot ; de M. Vaxelaire, consul de Pologne ; de M. Gaspard, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale ; du député Flage ; du sénateur François ; de De Geynst, président de l'Association de la presse bruxelloise ; de M. Paris, conservateur de la Bibliothèque royale ; de MM. Bautier et Laes, secrétaires des musées ; de M. Capart, conservateur en chef du Cinquantenaire ; de l'architecte Horta ; des membres de la commission des musées, de nombreux peintres, sculpteurs, littérateurs.

Le char disparaît sous les couronnes ; deux voitures qui le suivaient en étaient remplies. Nous remarquons celles de l'ambassade d'Italie, de la Commission des musées, des Amitiés italiennes, de l'art contemporain d'Anvers, de la diffusion artistique de l'Art jeune que protègea Fierens-Gevaert.

Lentement, le cortège funèbre se dirigea vers l'église Saint-Boniface, où un service solennel fut célébré.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière d'Evere, où, devant un petit groupe d'amis, on le déposa dans le caveau de la famille Gevaert.

N°

Auxiliaire de la Presse

98, Boulevard Adolphe Max - Bruxelles

Fondé en 1919 Téléphone 243,02

Lit et voit tout ce qui est publié dans les journaux et les revues paraissant en Belgique et à l'étranger et fournit des coupures sur tous sujets et personnalités.

Correspondants dans toutes les capitales

Het Laatste Nieuws
BRUXELLES

Extrait de

Adresse :

20 DEC. 1920

Koninklijk Museum van Schoone Kunsten.
Het Oud-Museum, het Modern Museum en het
Wiertz-Museum zullen gesloten zijn heden
Maandag, dag der lijkplechtigheden van den
h. Pierens - Geraert, hoofdkonservator.

COURS ET CONFÉRENCES.

M. FIERENS-GEVAERT jouissait de l'admiration et de l'affection de ses élèves des cours d'art et d'archéologie, où il était, selon les circonstances, un professeur éloquent, à la parole enthousiaste, un critique perspicace des travaux qui lui étaient soumis, et, à l'occasion, un agréable compagnon d'excursion dont l'entrain n'avait rien à envier à celui des étudiants.

Ses élèves viennent d'adresser à M. Baulier, conservateur au musée des beaux-arts, une lettre par laquelle ils demandent qu'un portrait de leur professeur regretté soit placé dans la salle du musée affectée aux cours d'art et d'archéologie.

Mercredi 22 courant, à 5 heures, le professeur De Wulf fera l'éloge de M. Fierens-Gevaert, au moment de la reprise des cours. Tous les anciens élèves du défunt sont invités à assister à cette manifestation.

Les funérailles de M. Fierens-Gevaert

Lundi matin ont eu lieu les funérailles de M. H. Fierens-Gevaert, conservateur en chef des Musées royaux de peinture et de sculpture. Une foule considérable stationnait rue Souveraine, devant la maison mortuaire, attendant la levée du corps qui eut lieu vers 10 heures. Nous avons noté la présence de MM. Camille Huysmans, ministre des Sciences et des Arts, Herbette, ambassadeur de France, Negrotto Cambiasso, ambassadeur d'Italie, Van Mallegem, représentant M. Jaspar, chef du gouvernement, le comte d'Aerschot, président de la Société Royale d'Archéologie, Jules Destrée, Silvercruys, conseiller à la Cour de cassation, Van Zype, de l'Académie Royale de Langue Française, Charlier, professeur à l'Université de Bruxelles, Lecomte, conservateur du Musée de l'Armée, Leroy, conservateur du Musée Wiertz, Capart, conservateur en chef des Musées Royaux du Cinquantenaire, Laurent et Hirtzel, conservateurs des Musées Royaux du Cinquantenaire, Gaspar, conservateur de la Bibliothèque Royale, de nombreux peintres et sculpteurs parmi lesquels nous reconnaissons MM. Samuel Toussaint, Oleffe, P. Cockx, Madyol, Opsomer, Cassiers, Gilsoul, Wolfers, Dielens, Servaes, Dubois, van de Woestyne, Morren, Latinis, Creten, Delescluze, Tytgat, MM. Thomas Braun, Edmond de Bruyn, Maurice Dullaert, Joye, secrétaire de l'Académie Libre de Belgique, Henri Davignon, Gaston Pulings, etc.

De nombreux discours ont été prononcés. M. de la Vallée Poussin, secrétaire général du département des Sciences et des Arts, en termes émus et élevés, a rendu hommage au défunt au nom du Gouvernement. M. Henry Carton de Wiart, parlant au nom de la Commission des Musées, a mis en valeur l'importance des services rendus par le défunt à la cause de l'art en Belgique. M. Prost, recteur de l'Université de Liège, a parlé du dévouement profond, passionné, qu'il apportait à ses élèves dans son enseignement si vivant de l'histoire de l'art. Puis ce fut M. Lagasse de Loch, président de la Commission des Monuments et des Sites, qui fit ressortir l'importance du rôle que joua M. Fierens-Gevaert dans les travaux de la Commission dont il était l'un des membres les plus assidus. M. Beltrano, président de la société Dante Alighieri, fit ressortir les services que le défunt avait rendus à l'amitié belgo-italienne. M. Baudier, conservateur adjoint du musée, a parlé au nom du personnel.

Il était 10 h. 1/4 lorsque les trompettes saluèrent la levée du corps. Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul Fierens et par son beau-frère, M. Halot, consul impérial du Japon.

Précédé du clergé, le cortège funèbre se dirigea vers l'église Saint-Boniface où les absoutes furent chantées.

Après le service funèbre, le corps a été inhumé dans le caveau de famille au cimetière d'Evere.

M. H. Fierens-Gevaert est mort subitement à Liège, hier après-midi

Une nouvelle tragique nous parvient à l'instant. M. H. Fierens-Gevaert, conservateur en chef du Musée des Beaux-Arts est décédé subitement, à Liège, où il s'était rendu pour donner son cours d'histoire de l'art, à l'Université. Rien ne faisait prévoir que M. Fierens-Gevaert, qui avait l'apparence de la santé la plus florissante, put ainsi brusquement tomber victime du sort. Et c'est avec la plus vive stupéfaction que ses amis qui l'avaient vu plein d'entrain jusqu'à la dernière minute apprendront son décès inopiné.

Rédacteur au « Journal des Débats », la critique artistique et l'étude de l'histoire de l'art absorbèrent peu à peu toute l'activité de M. Fierens-Gevaert qui revint se fixer à Bruxelles où il remplit les fonctions de secrétaire de la Commission du Musée des Beaux-Arts. C'était l'époque où, coup sur coup, l'exposition des Primitifs, puis celle de la Toison d'Or, à Bruges, il y a environ vingt-cinq ans, imprima une orientation nouvelle aux études de l'art flamand et bourguignon des XIV^e et XV^e siècles. M. Fierens-Gevaert fut parmi ceux qui aidèrent à élucider le mieux tous les problèmes qui se posaient dans une matière encore à moitié inexplorée. A la fois savant et vulgarisateur, il publia sur les primitifs flamands une série de monographies, ainsi que des travaux d'ensemble qui sont aujourd'hui à la base de l'enseignement.

En même temps passionné pour le musée dont il assumait à la fois la direction scientifique et l'administration, il s'efforça de le rendre de plus en plus attrayant, captivant, vivant. Il apprit au public à en prendre le chemin et c'est à son initiative qu'il s'y tint toute une série d'expositions, soit d'art ancien, soit d'art moderne, dont celle consacrée à Eugène Smits, faisant suite à la belle exposition du paysage flamand, de l'été dernier, venait d'être inaugurée il y a quelques jours.

Esprit très ouvert, très enthousiaste, M. Fierens-Gevaert était fort accueillant aux jeunes, et toute œuvre sincère, décelant un talent original et neuf, rencontrait en lui un défenseur décidé. M. Fierens-Gevaert ne fut pas seulement un homme d'étude, un historien et un critique d'art aux connaissances étendues, aux vues larges, à l'esprit ouvert et pénétrant, il fut avant tout un animateur. C'est à ce titre que l'art et les artistes, en Belgique, perdent en lui un de leurs meilleurs soutiens.

Comment M. Fierens-Gevaert a succombé

(De notre correspondant particulier.)

Liège, 16 décembre.

M. Fierens-Gevaert, conservateur des musées royaux de Bruxelles, est mort subitement à Liège jeudi après-midi.

Il se rendait chez le peintre Marcel Caron, rue Naimette, et gravissait l'escalier de l'atelier de l'artiste liégeois lorsqu'il s'affaissa brusquement.

On s'empressa autour de lui et un médecin, accourut aussitôt, fit de vains efforts pour ranimer M. Fierens.

Mort de M. Fierens-Gevaert

Jeudi après-midi, M. Fierens-Gevaert, conservateur des Musées royaux, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Liège, se trouvait en visite dans l'atelier du peintre Caron, rue Naimette, à Liège.

Pris de malaise soudain, il s'affaissa et succomba peu de temps après.

M. Fierens-Gevaert est né à Bruxelles en 1870.

Il se destina tout d'abord au théâtre et fit des études de chant au Conservatoire de Bruxelles. Plus tard, il orienta son activité artistique dans une autre direction et se consacra tout particulièrement à la critique d'art, où il devait bientôt se faire un nom.

M. Fierens-Gevaert occupait une grande place dans l'art belge, non seulement par le poste qu'il détenait comme directeur des musées royaux, mais encore, comme érudit, comme chercheur, comme animateur dans le domaine de la peinture.

Il avait, on le sait, épousé la fille du grand musicologue Gevaert. Celui-ci lui fit ouvrir les colonnes du « Journal des Débats », où il collabora et se fit remarquer. Sa première publication : « La tristesse contemporaine » avait été remarquée et avait attiré sur lui l'attention des littérateurs, en Belgique.

Il publia un roman : « Le Beffroi », qui fit peu de bruit. En réalité, c'est dans la critique artistique qu'il s'est davantage distingué. Il y conquist une place enviée, par la finesse de ses deductions, la largeur de ses aperçus, sa ténacité à suivre certaines pistes par lui découvertes. Il collabora à la série de nos « Villes d'Art ». Il rédigea, en partie, le catalogue du musée ancien.

Le plus personnel de ses écrits, c'est sans doute son ouvrage sur « La peinture en France ». Il se proposait de le reprendre sur les nouvelles bases. Nous ignorons si ce travail, où il se donnait tout entier et où il voulait déverser une bonne part de la somme considérable de ses connaissances, est à jour.

Ce fut aussi un très bon « articlier ». On retrouvera, à plus d'un endroit, son nom dans nos colonnes. On le rencontrera aussi dans nombre de revues, ici et à l'étranger.

Il était avant d'être, après guerre, élevé à la direction des musées royaux de peinture, secrétaire de la commission directrice de ces mêmes musées. En même temps, il professait, à Liège et à Bruxelles, un cours d'art et d'archéologie.

On l'écoutait avec plaisir. Sa parole avait un charme sonore et un peu romantique. Sa phrase était arrondie, imagée et facile. Qui l'a entendu, dans ses conférences, aux inaugurations des expositions temporaires qu'il organisait au musée, se rendra compte de l'effet qu'il produisait quand il nous représentait à l'étranger. Sa haute taille, sa figure expressive, son geste savant, sa parole un peu redondante et colorée, tout annonçait chez lui le bel orateur, l'ardent animateur, l'homme épris des grandes œuvres et des grands artistes, qu'il excellait à mettre en remarquable évidence.

Sa disparition sera une grande perte.

M. Fierens-Gevaert meurt à Liège

Nous apprenons la mort de M. Fierens-Gevaert, conservateur en chef du Musée royal des beaux-arts à Bruxelles, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Liège et professeur à l'Institut supérieur d'art et d'archéologie. Il était chargé de cours à l'Université depuis 1902 et professeur à l'Institut depuis 1910.

C'est en visitant l'atelier d'un peintre, à Liège, que M. Fierens-Gevaert fut pris d'un malaise subit. La mort survenait peu après.

M. Fierens-Gevaert, qui s'intéressait beaucoup aux jeunes peintres, était un profond érudit. Il laisse de nombreux ouvrages sur l'art qui font autorité.



M. FIERENS-GEVAERT

M. Hippolyte Fierens-Gevaert, très apprécié dans les milieux artistiques belges, où sa mort causera une vive sensation, était né à Bruxelles en 1870. Il succombe à la tâche, en pleine force, au moment où le pays pouvait encore attendre de lui la réalisation de grandes et belles choses.

Bruxelles, le 14 avril 1927.

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite à votre lettre du 8 avril, n° 1085, j'ai l'honneur de vous faire savoir que c'est à titre personnel que M. Pierens-Gevaert était abonné au réseau téléphonique de l'Etat. Toutefois, en raison de ses fonctions, M. Pierens-Gevaert avait obtenu, par l'intermédiaire du Département, une réduction du prix d'abonnement.

La dépense de cet abonnement réduit n'a jamais été imputée à charge du budget de l'Etat.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Lambotte

Directeur Général de l'Administration des Beaux-Arts, des
Lettres et des Bibliothèques Publiques.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES et des ARTS

Bruxelles le 8 avril 1927

ADMINISTRATION

B.A.

Section

N° 1095

ANNEXE

Janke
3

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 28 mars dernier j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il y a lieu de résilier immédiatement l'abonnement du chef du reliaement du domicile privé de feu M. Fierens-Gevaert au réseau téléphonique de Bruxelles. Je vous saurais gré de bien vouloir me faire savoir en vertu de quelle décision ministérielle cette dépense est imputée à charge du budget de l'Etat. Je crois devoir vous signaler en effet que par dépêche du 15 mai 1924, n° 32227, dont une copie est ci-jointe, le Département n'avait pas autorisé le placement aux frais de l'Etat, d'un appareil téléphonique au domicile particulier de Mr. Fierens-Gevaert.-

Pour le Ministre :
Le Directeur Général,

P. Lambotte

A Monsieur le Conservateur en chef du Musée royal des Beaux Arts de Belgique.-

Bruxelles le 15 mai 1924

A Monsieur le Conservateur en chef du Musée
royal des Beaux Arts de Belgique.-

Monsieur le Conservateur,

Comme suite à votre lettre du 26 mars dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que pour des raisons budgétaires, je ne puis vous autoriser à faire placer aux frais de l'Etat un appareil téléphonique à votre domicile particulier.-

Le Ministre ,

(Sé) P. Nolf.-

MONSIEUR FIERENS-GEVAERT

- x - nommé secrétaire de la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture, par arrêté royal du 14 octobre 1907, au traitement annuel de trois mille francs.
- x - son traitement de secrétaire est porté à Frs 4.000 par arrêté royal du 31 décembre 1909.
- nommé Conservateur en chef par arrêté royal du 14 novembre 1919 au traitement de 12.000 Frs
- x - traitement porté à Frs 14.900 par arrêté royal du 10 janvier 1922.
- x - traitement porté à Frs 16.500 au 1er janvier 1921
17.000 au 1er janvier 1922, par arrêté royal du 1er septembre 1922.
- traitement porté à Frs 26.000 par arrêté royal du 31 mars 1925.

MINISTÈRE



DES
SCIENCES ET DES ARTS
—+—
ADMINISTRATION DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES
PUBLIQUES

BRUXELLES, LE 10 - 3 27
~~16, BOULEVARD DE WATERLOO.~~

Cher monsieur Laes.

Tout d'abord, vous avez l'obligeance de
me renseigner la date des devis écrites
qui concernaient la carrière de M. Pireu, fixant,
nominations, augmentations, promotions.
Bien me et amicalement à vous

Auld-Henry

Année 1925.

Administration des Beaux-Arts.

Etat des frais de voyage de la mission de M.Fierens-Gevaert à Milan-Monza, en qualité de président de la section belge à l'Exposition internationale des arts décoratifs de Milan-Monza. (I)

| | | | |
|------------------------------|---|-----|-------|
| Coupon aller Marseille Milan | 8 mai 1925 | 213 | 213,- |
| Bagages Marseille Milan | | 75 | 75,- |
| I séjour | | 75 | 6750 |
| I2 séjours à Milan à 75 Frs | (9,10,11,12,13,14,15,16,17,- 18,19,20 mai) | 900 | 810,- |

Séjour à Rome du 20 au 31 mai (cours à l'Université royale, voir la note au bas de l'état.)

| | | | |
|---|---------------------|-----|-------|
| coupon Milan Marseille | 1 ^e juin | 213 | 213,- |
| I séjour | | 75 | 6750 |
| Bagages Milan Marseille | | 75 | 75,- |
| Menus frais pourboires, taxis à Milan Monza | pour la change | 100 | 205,- |

1726 1321,00
 1726
 1726

total payé par le Trésor

Certifié sincère à la somme de dix sept cent vingt six frs.

Fierens-Gevaert

(1) Immédiatement avant d'accomplir cette mission, M.Fierens-Gevaert a été invité à donner des cours à l'université d'Aix-en-Provence, ce qui explique son point de départ: Marseille. D'autre part après l'inauguration de l'Exposition de Monza-Milan, M.Fierens-Gevaert a fait un séjour Rome pour donner des cours à l'Université royale, ce qui explique la date de son retour. Les frais de voyage Bruxelles-Aix-en-Provence sont à charge de l'administration de l'Enseignement supérieur. Les frais de séjour à Rome étaient à charge de M.Fierens-Gevaert.

Les billets pour ce voyage ont été joints à l'état des frais de voyage remis à l'adm. de l'Enseign. sup.

Année 1925.

Administration des Beaux-Arts

Etat des frais de voyage de la mission de M. Piérens-Gevaert à Milan Monza, en qualité de président de la section belge à l'Exposition internationale des arts décoratifs de Milan Monza (I).

| | | |
|---|----------------------|-----------------------------|
| Coupon aller Marseille Milan | 8 mai 1925 | Fr ^s -213 |
| Bagages Marseille Milan | | 75 |
| I séjour | | 67.50 |
| 12 séjours à Milan à 67.50Fr ^s (9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 mai) | | 810 |
| Séjour à Rome du 20 au 31 mai (cours à l'Université royale voir la note au bas de l'état) | | |
| Coupon Milan Marseille | 1 ^{er} juin | 213 |
| I séjour | | 67.50 |
| Bagages Milan Marseille | | 75 |
| Menus frais pourboires, taxi, à Milan Monza | | 205 |
| | | <hr/> 1726 |
| I.000 fr ^s acompte sur avance de fonds versés par M. Lambotte | | 1000 |
| | | <hr/> 726 Fr ^s . |

Certifié sincère et conforme à la somme de sept cent vingt six fr^s.

Piérens-Gevaert

Immédiatement avant d'accomplir cette mission M. Piérens-Gevaert a été invité à donner des cours à l'université d'Aix en Provence, ce qui explique son point de départ: Marseille. D'autre part après l'inauguration de l'Exposition de Monza Milan, M. Piérens-Gevaert a fait un séjour à Rome pour donner des cours à l'Université royale, ce qui explique la date de son retour. Les frais de voyage Bruxelles-Aix en Provence, sont à charge de l'administration de l'Enseignement supérieur. Les frais de séjour à Rome étaient à charge de M. Piérens-Gevaert.

Les billets forfinitaires employés pour ce voyage ont été joints à l'état des frais de voyage remis à l'administration de l'Enseignement Supérieur.

PIERENS-GEVAERT, Conservateur en chef, 26.000 frs.

MINISTÈRE DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION DES
BEAUX ARTS, DES LETTRES ET
DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

N° P.

LE MINISTRE DES SCIENCES ET DES ARTS,

Vu l'arrêté royal du premier décembre 1924, portant révision générale des traitements et indemnités des fonctionnaires et agents des Départements ministériels, et, notamment, l'article 39 qui assure à cette péréquation des traitements l'effet rétroactif au premier juillet 1924,

ARRÊTÉ :

Art. 1^o. - La partie fixe du traitement des fonctionnaires et agents du Musée Royal des Beaux-Arts est portée, à partir du premier juillet 1924 au taux indiqué à la troisième colonne du tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2^o. - Mr le Conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

POUR COPIE CONFORME,
Le Sous-directeur,
(s) C. BASTIN.

Bruxelles, le 31 mars 1925.

(s) P. NOLF.

Bruxelles, le 3 mars 1925.

*Reçu un mandat
n° 2741
de 265 f
la ristourne - et faite
par le mandataire au même*

Monsieur le Directeur Général,

Comme j'ai eu l'honneur de vous l'exposer dans notre entre-
tien d'hier, 2 mars, l'état que je vous ai adressé récemment pour
mes honoraires de diverses présidences portait à nouveau les frais
entraînés par mes premiers voyages à Anvers et à Bergerhout, voyages
pour lesquels je viens d'être indemnisé (330 francs). Il y a donc
double emploi pour une partie. Dès que sera liquidé l'état présenté
en dernier lieu et qui concerne en plus des examens d'Anvers et de
Bergerhout, ceux de Malines et de Bruxelles, je ferai ristourne de
la somme que je viens de toucher, à moins que vous ne préfériez un
versement immédiat.

Recevez, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma
considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur de Paeuw,
Directeur Général de l'Enseignement normal,
Ministère des Sciences et des Arts,
E./V.

Bruxelles 17 février 1925

Monsieur le Directeur

M. Fierens-Gevaert me prie de vous faire parvenir, en vue de liquidation, ses tétas de frais de voyage ci-joints. Vous voudrez bien le compléter par la taxe professionnelle et l'indication du total net à recevoir.

Avec nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

A Monsieur Van Oost
Directeur de l'Enseignement normal .



Monsieur et Madame HOUTVAST-VERHAEREN.

Monsieur VERHAEREN.

Monsieur et Madame STEEL-VERHAEREN et leur fille CLAUDINE.

Madame BONNIER.

Madame DOUTREWE-BONNIER.

Mademoiselle VERHAEREN.

Monsieur et Madame VERREYT-VERHAEREN et leurs enfants.

Monsieur DE SMETH,

Monsieur et Madame FONTAINAS-DE SMETH et leurs enfants.

Monsieur et Madame OLLEMANS-DE SMETH.

Monsieur BONNIER et son fils.

Monsieur et Madame DUMONT-DOUTREWE et leurs enfants.

Monsieur et Madame GRIPEKOVEN-DOUTREWE et leurs enfants.

Mademoiselle DOUTREWE.

Monsieur et Madame DOUTREWE.

Les familles VAN MONS, CARLIER, HEGER, VERHAEREN, TAYMANS et COPPENS,

ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Alfred-Jean-Baptiste-Marie VERHAEREN

veuf de Dame Elisa Augusta BONNIER

Artiste-Peintre

Membre de l'Académie Royale de Belgique

Vice-Président de la Commission Administrative des Musées Royaux

Président de la Section d'Art Moderne

Officier de l'Ordre de Léopold

Commandeur de l'Ordre de la Couronne

Officier de la Légion d'Honneur

leur père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent bien-aimé, pieusement décédé à Bruxelles le 10 Février 1924, dans sa soixante-quinzième année, muni de tous les Sacrements de l'Eglise.

L'inhumation dans le caveau de la famille à Laeken a eu lieu.

Le service solennel pour le repos de son âme sera célébré en l'église Saint-Boniface, le Samedi 16 Février, à 11 heures.

PRIEZ POUR LUI.

Bruxelles, le 13 Février 1924.

26, rue d'Edimbourg.

Pap. Anglaise Av. Louise Brux.

Monsieur le Conservateur en Chef,

Il m'a l'honneur de vous confirmer
les dates des examens d'Anvers:
24 juillet 1914 examen écrit
3 août - examen oral
4 octobre - remise des diplômes
Veuillez croire à mes sentiments très distingués

J. P. Broux

13. I. 25

30 f
1. Broux

(M. Van der
curie
normal)

A M. Stevens. Gouverneur
Conservateur en Chef
à Bruxelles.

Den 16 - 1 - 27



CABINET
VAN DEN
SCHEPEN
VAN
ONDERWIJS

Monsieur le Conservateur,

En réponse à votre honnête du
12, je puis vous affirmer que
vos souvenirs étaient exacts.
Vous avez été à Borgerhout
le 13 et le 20 août.

Est-ce que vous avez encore
pensé au Rousseau ?

Veillez agréer, Monsieur
le Conservateur, mes senti-
ments les plus distingués.

Yriarte

Schepin
Borgerhout

ALGEM. KATH. VLAAMSCHE
HOOGESCHOOLUITBREIDING
BRUSSEL

BRUSSEL, den

13 Janvier 1924

192

Monsieur Tiersen,

Les examens de langue flamande, pour
le diplôme de "guides", ont eu lieu le
Jeudi 9 octobre et vendredi 14 octobre 1924.

Travaillez Croix, Monsieur Tiersen à mes
sentiments très sincères

A Monsieur Tiersen - Gerard
Conservateur du Musée Royal
des Beaux-Arts, Bruxelles

Abbe' Vandroey
Secrétaire de l'Est. Universitaire
flamande, Cath. de Bruxelles
104/20 Arche bénié

Cercle Archéologique, Littéraire & Artistique de Malines

Secrétariat : Rue du Ruisseau, 11

Kring voor Oudheid-, Kunst & Letterkunde van Mechelen

Secretariaat : Vlietje, 11

Le 14 Janvier 1928

Monsieur le Conservateur
en Chef et cher collègue,

Les examens pour l'obtention
du diplôme de grade à Malines
ont eu effet en lieu et
lieu le 16 et 17 octobre.

Outs souvenirs vous
ont sans doute été
présentés.

Croyez moi, mon
cher collègue, votre
bien dévoué.

J. Cornille
Secret.

M. le Comte Pierre de
Cousin en Chef des
Musées Royaux et Municipales

*Donne
jury, examen
pour l'année 1924*

Bruxelles 27 septembre 1924

*payé par
mensual
05/2 mens.
le 17/2/25*

Monsieur le Directeur général

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire
liquider à mon profit le montant de l'état ci-joint en double
exemplaire du chef de vacations pour les jurys pour l'obten-
tion du diplôme de guide, pendant l'année 1924

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'as-
surance de mes sentiments les plus distingués

Exercice 1924 Frs 332.80

conservateur en chef

A Monsieur De Pauw

Directeur général de l'Enseignement normal.

Bruxelles 26 septembre 1924

Monsieur le Directeur général

200/11

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire liquider à mon profit le montant de l'état ci-joint en double exemplaire du chef de vacations pour les jurys pour l'obtention du diplôme de suite, pendant l'année 1923.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mes sentiments les plus distingués

Exercice 1923 Frs 120

PP
conservateur en chef

A Monsieur DePaeuw
Directeur général de l'Enseignement normal.

3 rue Beyaert.

SOCIETÀ BELLE ARTI
PADOVA

Padova, 27 - IX - '924

Illustr. Commendatore,

non so come esprimere
tutta la mia non gratuita per la squi-
sita gentilezza con cui Ella ha voluto accogliere
mi a Bruxelles.

In modo particolare poi devo ringraziarla
per avermi procurato il permesso di visitare
la superba collezione Stoclet. È una vera
meraviglia e mi ha ~~piaciuto~~ la lieta e non
comune sorpresa di poter ammirare un Giotto
quasi ignoto, fra gli altri rarissimi oggetti con
tanto fine intendimento d'arte raccolti.

Spero di rivederLa presto a Padova o a
Venezia, ma La prego di preavvisarmi la Sua
venuta.

Voglia gradire intanto, Illustr. Commendatore,
i miei rispettoni saluti e rinnovati ringraziamenti.

dev.
Alessandro Sciusi

Fierant - Jordaens
Boele

Bruxelles, le 14 août 1924.
99 rue Souveraine.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien m'abonner au réseau téléphonique. En ma qualité de conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts, je sollicite l'application du tarif réduit dont peuvent jouir les chefs d'établissements scientifiques dépendant directement des Ministères.

Je vous serais obligé de me faire savoir par retour du courrier s'il n'y a pas d'autres formalités à remplir pour obtenir l'abonnement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Directeur du service des abonnements
téléphoniques,
5 rue de la Baille,
E./V.

Florent-Jovert.

8 août 1924

Monsieur le Ministre

J'ai bien reçu votre lettre 2950 du 6 août courant Administration des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, par laquelle vous me transmettez copie de l'arrêté royal du 7 juillet 1924, instituant un Fonds commun des Musées de l'Etat et de l'arrêté royal du 7 juillet, aux termes duquel je suis nommé membre du conseil d'administration du Fonds commun des Musées de l'Etat.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'accepte cette mission.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération très distinguée

Le Conservateur en chef.

A Monsieur Nolf

Ministre des Sciences et des Arts

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

des Beaux-Arts, des Lettres
et
des Bibliothèques Publiques.

^e Section

INDICATEUR N° 2960.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le

6 août

19 24

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-
joint, une copie de l'arrêté royal du 7 juillet 1924
instituant un fonds commun des Musées de l'Etat; une
copie de l'arrêté royal du 7 juillet 1924 aux termes
duquel vous êtes nommé membre du conseil d'adminis-
tration du Fonds commun des Musées de l'Etat.

I annexe.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression
de mes sentiments très distingués.

Pour le Ministre :
Le Directeur Délégué,

P. Lambotte

à Monsieur Fierens-Gevaert

Conservateur en chef du Musée royal des Beaux-Arts

Bruxelles.

UNIVERSITÉ

DE

LIÈGE

ADMINISTRATION

N° 291

ANNEXES:

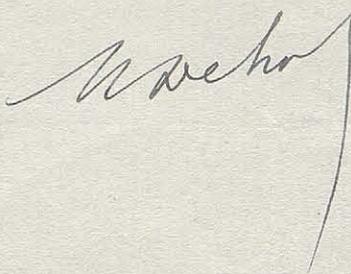
LIÈGE, le 24 Septembre 1923

Monsieur le Professeur,

Comme suite à votre lettre du 27 Aout,
j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joints, détaillés
par mois, les états de traitement émis à votre profit pour
les années 1920 - 1921 ainsi que les taxes professionnelles
perçues sur ces derniers pour les mêmes périodes.-

Veillez agréer, Monsieur le Professeur,
l'assurance de mes sentiments très distingués.-

l'Administrateur Inspecteur.-



A Monsieur Fierens Govaerts Professeur à l'Université de Liège.-

·MUSEE ROYAL·
·DES BEAUX ARTS·
·DE BELGIQUE·

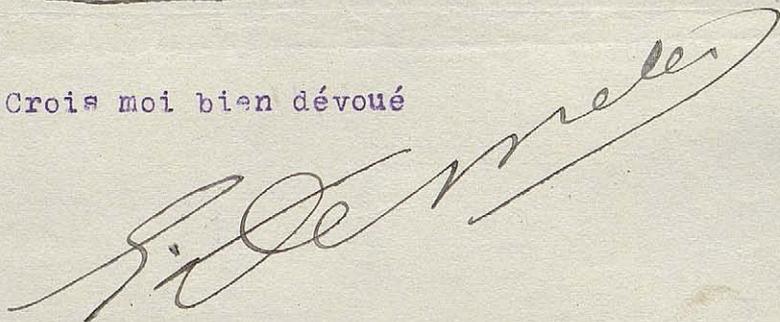
8 février 1924

Mon cher Georges ,

Peux tu me donner d'après les ~~l~~états de
traitement, ou votre registre , les traitements
dont bénéficie M.Fierens-Gevaert en qualité
de professeur à l'Université de Liège depuis
1919.

C'est très urgent . Je m'excuse et te remer-
cie

Crois moi bien dévoué

A large, fluid handwritten signature in dark ink, likely belonging to J. De Meester, written across the bottom right of the page.

MINISTERE DES SCIENCES ET DES ARTS.

Administration des Beaux-Arts,
des Lettres et des Bibliothèques
Publiques.

N° II373.

A L B E R T ,

ROI DES BELGES ,

A TOUS PRESENTS ET A VENIR, SALUT.

Vu notre arrêté du 14 novembre 1919 portant règlement du Musée
Royal des Beaux-Arts ;

Vu notre Arrêté du 10 juillet 1922, modifiant le barème du
personnel scientifique du dit Musée,

Sur la proposition de notre Ministre des Sciences et des Arts,

NOUS AVONS ARRETE ET ARRETONS :

Article 1er. - Les augmentations de traitement indiquées ci-après sont
accordées au personnel scientifique du Musée Royal des Beaux-Arts;

| NOM | GRADE | TRAITEMENT | PORTE A A PARTIR DU |
|-----------------------|-----------------|------------|------------------------|
| M. FIERENS - GEVAERT, | Conservateur en | 16.500 | 1 janvier 1922. |
| | chef | 17.000 | 1 janvier 1922. |

.....
Article 2. - Notre Ministre des Sciences et des Arts est chargé de
l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 1 septembre 1922

(sé) ALBERT.

Par le Roi :

Le Ministre des Sciences et des Arts

(sé) E. HUBERT.

Administration
des Beaux-Arts.

n° 1375

ALBERT, ROI DES BELGES,

A TOUS PRESENTS ET A VENIR, SAINT.

Vu Notre arrêté du 14 novembre 1919, fixant le cadre et les traitements
du personnel scientifique du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique;

Sur la proposition de Notre Ministre des Sciences et des Arts,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article 1er. - Les traitements des membres du personnel scientifique du
Musée Royal des Beaux-Arts, dont les noms suivent, sont fixés aux taux
ci-après, à partir du 1er janvier 1922 :

| | | |
|---|---|--------------|
| M. <u>Fierens-Cavaert</u> (H), Conservateur en chef | à | frs. 14.900. |
| <u>Boutier</u> (P), conservateur-adjoint, | à | frs. 9.700 |
| Mlle <u>Devigne</u> (M), attachée | à | frs. 6.700 |
| M. <u>Laes</u> (A) attaché | à | frs. 6.700 |

Article 2. - Notre Ministre des Sciences et des Arts est chargé de l'exécution
du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 10 janvier 1922.

(s) ALBERT.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Sciences et des Arts
(s) HUBERT.

Four copie conforme,
Le sous-directeur,
(s) C. BASTIN.

Bureau du département
des Sciences et des
Arts.

MINISTRE DES
SCIENCES ET DES ARTS.

Administration
des Beaux-Arts.

N° II573

ALBERT, ROI DES BELGES,
A TOUR BRUXELLES ET A VENISE, PALAIS.

Vu Notre arrêté du 14 novembre 1919, fixant le cadre et les traitements du personnel scientifique du Musée royal des Beaux-Arts de Belgique;
Sur la proposition de Notre Ministre des Sciences et des Arts,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article 1er. - Les traitements des membres du personnel scientifique du Musée Royal des Beaux-Arts, dont les noms suivent, sont fixés aux taux ci-après, à partir du 1er janvier 1922 :

| | | | |
|--|---|------|---------|
| M. <u>Pieters-Devaert</u> (H) Conservateur en chef | à | frs. | 14.900. |
| <u>Bautier</u> (P) Conservateur-adjoint, | à | " | 9.700. |
| Mlle <u>Devisme</u> (M) attachée | à | " | 6.700 |
| M. <u>Laes</u> (A) attaché | à | " | 6.700 |

Article 2. - Notre Ministre des Sciences et des Arts est chargé à l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 10 janvier 1922.

(s) ALBERT.

Par le roi :
Le Ministre des Sciences et des Arts,

(s) HUBERT.

Four copie conforme :
Le Sous-directeur
(s) C. BASTIN.

Bureau du département
des Sciences et des
Arts.

Bruxelles, le 19 janvier 1921.

à classe

F.S.

Monsieur le Directeur Général,

J'ai bien reçu le bijou et le diplôme de la croix de
1ère classe 1914-1918 que vous m'avez fait parvenir et j'ai
l'honneur de vous en accuser réception.

Recevez, je vous prie, avec mes remerciements, l'as-
surance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur E. VERLANT,
Directeur Général des Beaux-Arts,
16 Brd de Waterloo.
BRUXELLES.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 7

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

1 ANNEXE

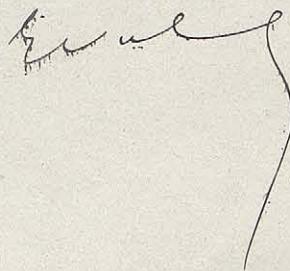
Bruxelles, le 12 janvier 1921

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le bijou et le
diplôme de la croix de 1ère classe 1914-1918, qui vous a été
conférée par arrêté royal du 30 novembre 1920. Je vous prie de
bien vouloir m'en accuser la réception.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, avec
mes félicitations, l'assurance de ma considération distinguée.

, Le Directeur Général,



A Monsieur le Conservateur en Chef
du Musée royal des Beaux-Arts de Belgique.

Bruxelles, le 3 - 4 - 1920

(508)

Mon Cher Gaston,

J'ai vu M. Dainy toutôt.
Tu trouveras, au bas de
la note que tu m'as commu-
niquée, les renseignements
dont tu as besoin pour
régler la question du traite-
ment de M. Fierant.

Bonne nuit, je te prie, me rap-
peler au bon souvenir de
Madame de Mezer et agréer
toutes choses affectueuses
de ma part

Salut

Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique

N°

Bruxelles, le 25 Mars 1920.

—♦—

Annexe

—♦—

Opini

Mon cher Collègue,

*augmenté à
l'ind. de M.
Fierens
14.300
14.300*

J'ai l'avantage de vous faire connaître conformément
aux instructions du barème ^{de 1920} ~~"Poullet"~~ les chiffres que j'ai ob-
tenus pour les traitements de Monsieur Fierens-Gevaert à Bruxel-
les et à Liège :

à Bruxelles, comme Conservateur en chef M. Fierens avait en jan-
vier 1920 un traitement de 12.000 francs lequel reporté au taux
de septembre 1919, représentait 8.500 francs;

à Liège, le traitement était de 6.000 francs à ce moment. Les
traitements réunis s'élèvent à fr. 14.500

C'est donc sur 14.500 francs que doit se faire le re-
lèvement nouveau. Cela donne, si mes calculs sont exacts 22.050
francs, soit majoré 22.100 francs.

En faisant le calcul des proportions j'obtiens :

| | |
|-----------------------------|--------------|
| Traitement pour Bruxelles : | 12.900 |
| " " Liège : | 9.200 |
| | ----- 22.100 |
| | ===== |

A Monsieur DAWRY,
Comptable de l'Université de
LIEGE.

*14.300
7800
22.100*

J'ai fait la retenue pour les pensions sur la totalité, soit sur fr. 1.841.67 mensuellement. En conséquence, à partir d'Avril, il ne faut plus faire une seule retenue.

Veillez m'accuser réception de ma lettre et me dire si nous sommes d'accord.

Votre bien dévoué.

(3) Demeter.

Cher Collègue,

Il m'aurait été impossible de vous donner réponse plus tôt, des indications pour le relèvement de l'ancien 1920 ne m'étant pas fixées définitivement. En tout cas, le traitement primitif de M. le Professeur Fierens Gevaert ne peut être augmenté que de 30% ~~20%~~ c'est à d. 1800 francs soit 7800 francs, étant considéré comme traitement accessoire à celui du Musée Royal où il s'élève à plus de 4000 francs, sans ancien.

Excusez-moi donc de mon silence et veuillez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dumortier

Lamm

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

P.

BRUXELLES, LE 3 décembre 1919

SECRETARIAT

✕ Cher Monsieur

Par suite de l'application du relèvement de barème des traitements, ^{celui} le traitement de M. Fierens Gevaert a été porté de 4.000 à 6400 frs, plus l'indemnité de résidence de 720 frs.

M. Fierens Gevaert vient à présent d'être nommé conservateur en chef au traitement initial de 8500 frs, soit 12.000 frs en appliquant le relèvement du barème. Si nous sommes d'accord je prélèverai donc à partir du 1^{er} février 1920 les retenues pour les pensions, les deux premiers mois de son augmentation restant acquis à la caisse des veuves., et son augmentation prenant cours au 1^{er} décembre 1919 —

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués

[Signature]

Né à Bruxelles, le 13 août 1870.

Installé à Paris de 1890 à 1902. Collaborateur du Journal des Débats, de la Revue des Deux-Mondes, de la Gazette des Beaux-Arts, etc, publie plusieurs ouvrages à Paris : Essai sur l'Art contemporain couronné par l'Académie française, la Tristesse contemporaine couronnée par l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Psychologie d'une ville (Essai sur Bruges) Nouveaux essais sur l'Art Contemporain. Ces ouvrages sont traduits en plusieurs langues.

Revenu en Belgique, nommé professeur d'histoire de l'Art à l'Université de Liège, se consacre définitivement aux études d'art et publie La Renaissance septentrionale, les Primitifs flamands, un important travail sur le Musée ancien de Bruxelles, A donné en outre Figures et sites de Belgique, Albert Baertsoen, Jordaens, etc. Fut commissaire du gouvernement à diverses expositions étrangères notamment à Turin, Milan, Venise. S'est appliqué à répandre la connaissance de notre art à l'étranger, et d'autre part, a combattu la mortelle imitation du passé, tout en se consacrant à l'étude scientifique de l'art ancien.

Fondateur et président des Amitiés Italiennes, président (en remplacement du regretté G. Kurth) du Comité Dante; nommé récemment conservateur en chef du Musée royal des Beaux-arts de Belgique.

UNIVERSITÉ

DE
LIÈGE

ADMINISTRATION

N°

Liège, le 23 Septembre

19010

*M. Jovant
Ch. de Bruxelles aux Finances*

Monsieur,

Les retenues de Monsieur Fierenâ-Gévaert, chargé de cours à notre Université sont opérées sur une somme de 6500 francs: 3500 Francs comme chargé de cours et 3000 Francs pour ses fonctions aux Musées Royaux, à raison de 3% pour la retenue ordinaire et 2 1/2 % pour la retenue du mariage.-

Il est bien entendu qu'à partir du mois d'Octobre, je cesse toutes les retenues.

Veillez me faire savoir le montant de son traitement Aux Musées Royaux.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.-

L'AGENT-COMPTABLE.-

Jovant

à M^{onsieur} le Commis des Musées Royaux de peinture et de sculpture.

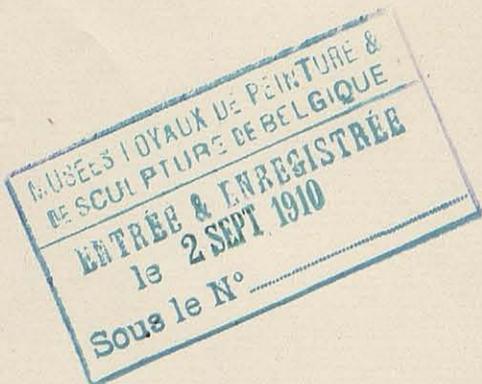
MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 26 Août 1910.

N^o 22104^B

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

/ ANNEXE



Messieurs,

Comme suite aux propositions faites par votre Commission, j'ai l'honneur de vous adresser, ci-jointe, une copie conforme d'un arrêté royal en date du 31 décembre 1909 portant : f 4000.. le traitement annuel de M. Fierens-Swaert.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre,

Le Directeur général,

E. Verboven

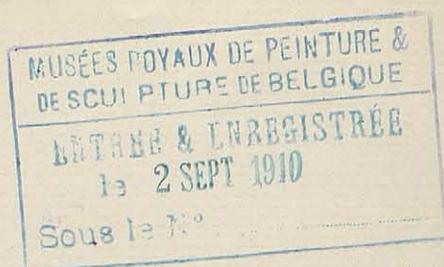
à Monsieur le Directeur des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture

Bruxelles

Administration des
BEAUX-ARTS

SECTION

N22104B.



ALBERT,

Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Sciences et des Arts,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS:

Art.1.- Le traitement annuel de M. Fierens-Gevaert, secrétaire de la commission directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat, est porté à quatre mille francs. (frs.4000)

Art.2.- Notre Ministre des Sciences et des Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles le 31 décembre 1909.

(S) ALBERT .

Par le Roi:

Le Ministre des Sciences et des Arts

(S) Baron Descamps.



POUR EXPÉDITION CONFORME:
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRETARIAT.

No

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le 8/

Copié le 7/

Retour le 11-8-09

Expédié le 11-8-09

Bruxelles, le 6 oct. 1909

Messieurs Le ministre

J'ai l'honneur de vous faire connaître que notre Collège dans sa séance du 27 septembre, a décidé sur la proposition de son président et par un vote unanime, de vous demander de porter à quatre mille francs les appointements de M. Pierre Levaert secrétaire de la Commission directrice. Nous espérons Messieurs Le ministre que vous voudrez bien faire bon accueil à notre ~~très~~ demande et nous vous en remercions.

Le vice-président Le Président
Maurice De Wauffort Cij

| Exercice 19 | |
|-----------------------------|---------------|
| Loi du | Article |
| Allocation | |
| Crédit au | |
| Liquidation | |
| <u>Disponible</u> | |
| | |
| Chapitre | No |
| Prévision | |
| Crédit au | |
| Liquidation | |
| <u>Disponible</u> | |

Bruxelles, le 26 . 10

1908

Cher Monsieur,

Il n'y a rien à faire, puisqu'il m'a été refusé d'accorder l'indemnité proposée.

Comme je vous l'avais déjà écrit, le droit de personnel des musées laissa un total de f 590., au lieu des f 1000, que étaient portés dans la lettre de la Commission -

Bonne nuit, en cordiales salutations,
les chiffres de votre Comptabilité.

Bien à vous,
Georges

22 - 10 - 08

MINISTÈRE



DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES BEAUX ARTS

Cher Monsieur,

Le mandata Vanderborght
a été tenu hier aux intéressés.

Le Ministre a accordé, à
titre exceptionnel, les sommes
proposées sur le budget de 1907.

Il se agit plus que
de 590., au lieu de de 1000, que
le Commissaire proposait
d'accorder à M. F. S.

Très à vous,
G. Commissaire

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 21 octobre 1908.

N° 22104.

N. B — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 10 de ce mois, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne m'est pas possible de créer le précédent que vous me demandez de poser en faveur du Secrétaire de votre Commission.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des musées royaux de Peinture et de Sculpture
à Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRETARIAT.

No

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur *P. G.*

Signature le *13. 8h 1908*

Copié le *8. 8h 1908*

Retour le *11. 8h 1908*

Expédié le

Exercice 19.....

Loi du Article.....

| | |
|-----------------------------|--|
| Allocation | |
| Crédit au | |
| Liquidation | |
| <u>Disponible</u> | |

Chapitre No

| | |
|-----------------------------|--|
| Prévision | |
| Crédit au | |
| Liquidation | |
| <u>Disponible</u> | |

Bruxelles, le *7* octobre 19 *08*

Messieurs le Directeur
J'ai l'honneur de vous
vous demander de vouloir bien
accorder sur le reliquat de
budget du personnel de 1907 une
insolence de 1000 fr. à
M. Tereau. Cesont pour honorer
extraordinaire, le service de la
Commission directrice pour
travaux extraordinaires tels que
correction ~~de la~~ et
sur au point de la nouvelle
édition du catalogue de la
modernes, réimpression des ~~bibliothèques~~
ouvrages appartenant
à la bibliothèque de la ville, y compris
organisation de la salle de
photographies ~~et de~~ et
autres travaux et de expositions
installées dans la dite salle et
vous espère prochain le mien
que vous voudrez bien accueillir
favorablement ~~avec~~ de la
reçu de notre collègue ~~et~~ pour
de notre zèle secrétaire et
vous vous prie et

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 22104.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

2 ANNEXES.
SOMMAIRE.

Bruxelles, le 23 Octobre 1907.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci jointe, une
expédition conforme d'un arrêté royal en date du 7
courant, acceptant la démission de ses fonctions offerte
par Monsieur E. Van Meens, Secrétaire de la Commission
directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture.

Vous trouverez également ci-annexée, une ampliation
d'un arrêté royal du 14 du même mois, nommant
Monsieur H. Fibens. Gevaert en qualité de Secrétaire
de la dite Commission.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée

Le Ministre

Madame

A la Commission directrice des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture de l'Etat.

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS.

DIRECTION GÉNÉRALE

des
Beaux-Arts.

SECTION

N° 22104 B

LÉOPOLD II,

Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut.

1907-7980.

Vue Notre arrêté du 12 janvier 1887 portant règlement organique des Musées royaux de peinture & de sculpture de l'Etat;

Sur la proposition de Notre Ministre des Sciences et des Arts,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. M. Hippolyte Tierso. Gevaert, homme de lettres, chargé de cours à l'Université de Liège, est nommé Secrétaire de la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture, en remplacement de M. Emile Van Mons, démissionnaire. Il jouira, en cette qualité d'un traitement annuel de trois mille francs (fr. 3000.).

Art. 2. Notre Ministre des Sciences et des Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Fontainebleau, le 14 octobre 1907.

(signé) Léopold

Par le Roi:
Le Ministre des Sciences & des Arts.

(signé) B. Descamps

Par expédition conforme:
Le Directeur,

Remy

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS.

—
SECRETARIAT GÉNÉRAL.
—

SECTION DES PENSIONS.

INDICATEUR N° 3131 A.

N. B. — On est prié de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication : Section des Pensions.

ANNEXE

Bruxelles, le 25 octobre 1907.



Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien liquider, intégralement et sans retenues, le traitement de 3,000 francs alloué à Mr. Fierens-Gevaert, en sa qualité de secrétaire de la Commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture, par arrêté royal du 14 de ce mois. Ce fonctionnaire jouissant d'un revenu supérieur, du chef des fonctions qu'il exerce à l'Université de Liège, doit, aux termes des prescriptions de l'article 86 des statuts organiques de la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'ordre administratif et enseignant de l'instruction publique, participer à cette dernière institution pour l'ensemble de ses appointements.

Toutefois, dans le relevé général des retenues à produire annuellement, le nom de Mr. Fierens devra y être maintenu avec l'indication de son traitement et la mention: "les retenues sont prélevées à l'Université de Liège."

Pour le Ministre,

Le Directeur,

A Monsieur le Président

de la Commission du Musée royal de peinture et de sculpture, à

Bruxelles.